

RÉDACTION
38, Avenue de Pérolles Fribourg (Suisse)
Téléphone 13.09 et 13.10

No pas adresser à la Rédaction ce qui concerne le bureau des abonnements ou le bureau des annonces.

Bureau des abonnements de La Liberté
38, Avenue de Pérolles Fribourg

PRIX DES ABONNEMENTS
1 an 3 mois 6 mois 1 an
Suisse Franc. 2.50 6.— 9.— 18.—
Etranger Fr. suis. 4.50 10.— 19.— 38.—
Compte de chèques postaux 11a 54

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES

Publicités
Société Anonyme Suisse de Publicité
Rue de Romont, 3
FRIBOURG
Tél. 6.40 & 6.41

PRIX DES ANNONCES :
Canton de Fribourg 8 ct. 1/2 | Le millimètre
Suisse 10 | de hauteur
Etranger 12 | sur une
Réclame 25 | colonne

Toute annonce doit porter l'adresse complète de la personne qui l'envoie. Les avis mortuaires doivent aussi être adressés à Publicitas.

Nouvelles du jour

Hitler chancelier allemand.
A la conférence du désarmement.
L'Amérique et le boycottage de la France.

Adolphe Hitler est chancelier allemand. Le président Hindenburg s'est résigné, de guerre lasse, à confier à son ancien rival les rênes du pouvoir. Il les lui avait refusées assez cavalièrement au mois d'août 1932, alors que Hitler se présentait en triomphateur, après des élections qui avaient porté son parti au sommet de la puissance. Aujourd'hui, le maréchal-président capitule; mais il cède moins aux exigences de Hitler qu'à la pression des nationalistes monarchistes qui brûlaient de se hisser au pouvoir, mais qui ne pouvaient y arriver sans le partager avec les hitlériens. Le maréchal-président, au vu de l'impossibilité de former un cabinet parlementaire, avait imaginé, après la chute de M. Brüning, le biais du cabinet présidentiel, pris en dehors des partis. Ce système n'a pu tenir; le parlement ne l'a pas supporté; les partis voulaient régner. M. de Hindenburg a cédé; il est revenu à l'idée d'un cabinet politique; son goût eût été que le parti monarchiste en fût le pivot, et M. Hugenberg, le chef de ce parti, n'attendait que cela; mais il était impossible de ne pas compter avec les hitlériens, puissance politique de première grandeur. M. Hugenberg n'a donc pu réaliser son rêve qu'en partage avec Hitler, qui aura la place d'honneur, comme chef du plus grand des partis allemands.

Le nouveau cabinet représente une trinité composée des hitlériens, des nationalistes monarchistes et de l'association d'anciens combattants dite du Casque d'acier. Ceux-ci sont les seuls vrais amis de M. de Hindenburg, qui est leur président d'honneur. C'est une consolation pour le vieux maréchal, qui n'a dû qu'à contre-cœur décerner à Hitler le titre de chancelier. C'est aussi une garantie contre les fantaisies qui pourraient venir à cet apprenti du pouvoir. Hindenburg a encore pris la précaution de mettre la Reichswehr sous bonne garde, en confiant le ministère de la défense nationale au général de Blomberg, un homme de tout repos.

Le nouveau cabinet, pour le moment, n'a pas de majorité au parlement. On essaye de lui en trouver une par des sollicitations auprès du Centre catholique. Un portefeuille a été réservé à ce parti. A défaut d'une collaboration active, on se contenterait qu'il ne fit pas opposition au cabinet. C'est sur quoi, pensons-nous, on peut en tout cas compter, dans les conjonctures actuelles: le Centre a toujours professé qu'il fallait donner aux hitlériens l'occasion de montrer ce qu'ils savent en fait de gouvernement.

Hitler n'est certes pas très bien préparé à cette tâche; sa jeunesse s'est passée dans les ateliers, loin des études. Ce qu'il y a de piquant, c'est qu'il est Autrichien et n'a acquis la nationalité allemande qu'il y a quelques mois, par le détour d'une nomination à un fonctionariat honoraire, dans le Brunswick. Il a pourtant fait la guerre et s'y est distingué, sous l'uniforme bavarois. C'est à Munich que sa vocation politique s'est éveillée, au cours de la contre-révolution qui renversa l'éphémère régime socialiste de Bavière. Hitler est l'inventeur d'une formule qui répondait incontestablement au sentiment du grand nombre: celle d'un patriotisme ardent allié à l'idée d'une réforme sociale sur le plan national. C'est le pendant de l'idée fasciste italienne.

On verra s'il réussira à réaliser son idéal, encadré comme il l'est de gens dont le fonds social est nul et qui n'ont de commun avec lui que le nationalisme. Quant à la politique extérieure du nouveau cabinet, ce sera celle d'une réaction à pleine vapeur contre les traités de paix, réaction déjà inaugurée, d'ailleurs, par M. Brüning et accentuée par MM. von Papen et Schleicher. Les chancelleries de l'ancien et du nouveau monde peuvent se préparer à de fortes émotions.

A Genève, la commission générale de la conférence du désarmement, qui est composée d'un délégué de chaque pays représenté, se réunira jeudi. Le bureau de la conférence aurait l'intention de mettre en discussion, après-demain, non pas le projet français de désarmement qui a été présenté l'été dernier, mais les propositions que la Grande-Bretagne vient de faire et que nous avons résumées samedi.

La discussion de ces propositions ne durerait que deux ou trois jours, de sorte que la commission pourrait aborder dès lundi l'examen du plan français de désarmement et de sécurité.

Le bureau de la conférence a discuté hier, lundi, des sanctions à prendre contre un pays qui recourrait aux armes chimiques. Le délégué de la Grande-Bretagne a déclaré qu'aucun gouvernement britannique ne pourrait accepter de ne pas se livrer à des représailles immédiates dans le cas de l'emploi, par un adversaire, des armes chimiques. Il a ajouté que l'opinion en Grande-Bretagne ne comprendrait pas que des délais fussent nécessaires pour la constatation des faits.

Le président de l'« American-Club » de Paris, M. Laurence Hills, qui vient de faire un voyage dans son pays, a fait aux membres de ce club une conférence que tous ses compatriotes ne goûteront pas.

M. Hills s'est, en effet, longuement étendu sur un mouvement qui, a-t-il dit, rencontrerait l'adhésion des cent vingt millions d'Américains: boycotter les marchandises venant de France, à l'effet de punir ce pays de n'avoir pas payé l'échéance du 15 décembre.

A quoi les Français ont fait remarquer deux choses: d'abord, que les tarifs douaniers des Etats-Unis laissent passer si peu de produits français qu'on se demande quelles sont les maisons qui auraient à souffrir d'un boycottage. Ensuite, que le projet de boycottage a deux tranchants et que le plus acéré est, dans le cas particulier, tourné du côté américain: les Etats-Unis ne vendent-ils pas, en effet, trois fois plus en France que la France chez eux?

D'autre part, si la France ne vend plus rien aux Américains, alors que, aujourd'hui, elle ne vend déjà presque plus rien, il lui sera encore bien moins possible de payer. Tous les experts ont montré, quand il s'est agi des réparations, que les transferts de grosses sommes, d'un pays à l'autre, ne pouvaient résulter que d'opérations commerciales, laissant un solde actif, c'est-à-dire les exportations dépassant les importations. Mais ce qui est vrai pour les réparations, l'est aussi pour les dettes. Ainsi, les Anglais proclament à qui veut les entendre qu'ils ne pourront payer l'Amérique que s'ils lui vendent plus de marchandises ou s'ils lui en achètent moins.

M. Hills a annoncé, d'autre part, le retour du colonel House, qui sera, paraît-il, encore plus puissant durant la présidence Roosevelt qu'il ne le fut sous celle de M. Wilson. Or, le colonel House a été l'auteur principal des traités de 1919, de ces traités que la presse américaine taxe journellement d'injustes et d'intenables, ce qui lui permet d'attaquer la France qui entend en conserver le plus possible.

NOUVELLES DIVERSES

La grève des employés des chemins de fer de l'Ulster (Irlande du nord) a commencé hier soir à minuit, la question des salaires qui a soulevé le conflit n'ayant pu être résolue.
— Un traité commercial hispano-uruguayen a été signé hier lundi, à Montevideo.
— La Chambre américaine a adopté le projet de loi prorogeant pour une période d'un an la loi qui prévoit l'extension des crédits, pour faciliter l'emploi des dépôts immobilisés de plusieurs milliers de banques américaines.
— Gustave V, roi de Suède, est attendu à Nice le 10 février; il compte passer deux mois sur la Côte d'Azur.
— Le roi Boris de Bulgarie est entré hier lundi dans sa trente-neuvième année.

La crise ministérielle française

Paris, 30 janvier.

La difficulté que présente la solution de la crise ministérielle ne peut s'expliquer complètement que par l'attitude des divers groupes et de certains hommes dans la séance qui a fait choir le cabinet Paul-Boncour comme conclusion du débat sur l'article 6 des projets financiers gouvernementaux, qui proposait à la Chambre une majoration de 5 % des impôts directs.

Ce sont les socialistes qui ont rompu le cartel majoritaire, en refusant leurs voix au gouvernement, après un discours de M. Léon Blum, qui déclara que le sacrifice demandé à son parti était impossible. Mais les députés socialistes n'ont point agi entièrement de leur chef. Leur grand financier, M. Vincent Auriol, était à la recherche d'un texte de conciliation et prétendait même l'avoir trouvé, lorsque l'intervention des délégués de la Confédération générale du travail, formellement opposée à la majoration, a tout arrêté. Il est piquant, écrit, dans l'Aube, M. Gaston Tessier, qui est lui-même secrétaire général de la Confédération française des travailleurs chrétiens, il est piquant de voir que M. Paul-Boncour, si ardemment syndicaliste, ait été renversé par la Confédération générale du travail; car, au cours de cette nuit mémorable de vendredi, c'est l'action tenace, intransigeante de la C. G. T. qui a fixé l'attitude du groupe socialiste.

Quant aux radicaux-socialistes, si 131 d'entre eux sont restés fidèles au ministère, tandis que 14 s'abstenaient et que 9 autres votaient contre lui, c'est, dit-on, à M. Herriot, faisant appel à la solidarité républicaine, que le doit M. Paul-Boncour.

Les groupes de la droite et du centre ont marché, en masse, contre le gouvernement, sans doute, par leur décision propre, mais aussi sous l'impulsion de M. Paul Reynaud, qui avait déclaré, dans un discours incisif et ironique, où il avait fort malmené M. Chéron, qu'il ne fallait compter sur lui ni sur ses amis, pour former une majorité de rechange.

Dans tous ces événements, il est comique de noter que M. François Albert s'entête à ne voir qu'un accident fortuit, analogue à celui qui, il y a six semaines, a mis fin à l'existence du ministère Herriot. En sortant de l'Élysée, M. François Albert a dit aux journalistes que « si l'on avait eu plus de temps devant soi, tout aurait pu s'arranger ». « Je souhaite très sincèrement, a-t-il ajouté, qu'on s'efforce de recoller les morceaux de la vaisselle qui a été brisée hier, et cela me paraît très possible. »

M. François Albert appartient à ces milieux radicaux-socialistes auxquels le double échec du cartel majoritaire né du cartel électoral semble encore n'avoir rien appris. Il persiste à croire en dépit des faits que l'alliance des radicaux-socialistes et des socialistes est viable, et son désir serait qu'on en tentât une troisième expérience.

Celle qui vient d'avoir lieu paraît pourtant bien concluante. Un catholique, à l'esprit très droit, M. Robert Schumann, député de la Moselle et secrétaire de la commission des finances de la Chambre, l'a dit avec beaucoup de bon sens et de modération: « Des efforts désespérés se poursuivent entre le gouvernement et les deux groupes de la majorité jusqu'à la dernière minute. On cède sur les détails; les principes se révéleront inconciliables. C'était, dans le domaine financier et budgétaire, l'inévitable échec de l'expérience cartelliste. »

Au reste, M. Léon Blum lui-même, dans le discours qu'il prononça vendredi, avait en somme fixé l'enjeu de la lutte engagée, au sein de la majorité, quand il avait dit que le débat sur les projets financiers serait l'épreuve de la majorité. « On saura tout à l'heure, écrivait encore l'Œuvre, quelques heures avant la chute du cabinet, si la majorité du 8 mai est une majorité de gouvernement. »

L'opinion et les partis politiques sont donc fixés. Après cette seconde défection du Cartel, la logique voudrait qu'on se tournât d'un autre côté. Elle le réclame d'autant plus que le cabinet Paul-Boncour était encore plus cartelliste et plus dominé par les socialistes que le cabinet Herriot, renversé — il faut le redire — pour avoir cherché à s'évader de leur mainmise. Le cartel gouvernemental des gauches, tel que nous l'avons vu à l'œuvre, est donc d'autant moins solide qu'il est plus socialiste. Faut-il dire qu'on n'a pas joué encore tout le jeu, qu'une dernière formule de cartel est encore à expérimenter: M. Léon Blum et ses amis prenant leur part directe des responsabilités du pouvoir, les radicaux, cette fois, leur servant de seconds?

Il est grandement à souhaiter qu'on épargne à la France ce cartellisme troisième manière, qui vaudrait encore moins que les deux autres. En tout cas, il ne serait certainement pas du goût du Sénat, qui tolérerait M. Paul-Boncour, plus qu'il ne l'acceptait de bon cœur. « J'ai

fait part au chef de l'Etat du désarroi des hommes et des choses », a déclaré M. Caillaux, en sortant de l'Élysée. Pour le président du Sénat, M. Jeanneney, le problème financier s'est aggravé d'un problème moral « qui est de rétablir la discipline dans l'intérêt général ».

Cet aspect de la crise est particulièrement inquiétant et l'on comprend que les sénateurs s'en préoccupent. Mais les plus clairvoyants et les plus fermes d'entre eux sont-ils de taille à prendre le pouvoir avec le concours des meilleurs éléments de la Chambre? Là-dessus, les opinions sont partagées, comme elles le sont, d'ailleurs, sur la valeur de toute combinaison dont M. Daladier, ou M. Chautemps, prendrait la tête.

Il serait temps, certes, qu'il fût mis fin à ce gaspillage de forces et de ressources, dont on ne peut être que le témoin attristé, quand on sait que la situation générale, pour être sérieuse, n'est cependant pas encore désespérée et que c'est la mauvaise politique qui l'aggrave, beaucoup plus que la crise économique, quelle que soit l'étendue des répercussions financières de celle-ci.

Fort bien doués pour vaincre dans une bataille électorale, les partis de gauche, dont l'un, le radical, se définit lui-même un parti de gouvernement, vont-ils démontrer leur impuissance à gouverner? E. B.

Vers un cabinet Daladier

Paris, 31 janvier.

M. Daladier, poursuivant ses consultations pour la formation de son ministère, a reçu hier matin, lundi, une délégation du groupe socialiste de la Chambre et du Sénat conduite par M. Léon Blum.

A l'issue de cet entretien, M. Blum a déclaré que M. Daladier avait offert aux socialistes plusieurs portefeuilles et notamment la vice-présidence du Conseil.

M. Daladier a déclaré à ce propos: « J'ai exposé à la délégation socialiste le programme de redressement immédiat et d'action vigoureuse que j'entends réaliser. Je lui ai indiqué que, à mon sens, les difficultés qui nous assaillent interdisent pour le moment toute autre préoccupation que celle de rétablir l'ordre républicain (!). J'ai offert aux socialistes cinq portefeuilles. Les socialistes répondront cet après-midi. »

En réponse à diverses autres questions, M. Daladier a dit: « Les difficultés intérieures et extérieures s'accumulent. Vous savez que, à Berlin, Hitler a été appelé à la chancellerie. Ce n'est pas un fait négligeable. J'ai confiance dans la sagesse et le bon sens du pays. »

Paris, 31 janvier.

Hier après midi, M. Daladier, après avoir fait visite au président de la République, a reçu diverses personnalités politiques.

Pendant ce temps, s'est tenue la réunion du groupe socialiste. Après que M. Léon Blum eut rendu compte de l'entrevue du matin avec M. Daladier, M. Renaudel s'est prononcé en faveur de la participation.

Cet appel en faveur de la participation a été combattu par M. Bracke qui a rappelé qu'il est nécessaire de s'assurer avant tout que la politique du futur gouvernement sera en accord avec le programme du parti socialiste.

Après cette discussion, quatre motions ont été déposées, dont celle de M. Renaudel, favorable à la participation sans condition, et une autre, de M. Deat, qui accepte en principe la participation socialiste au pouvoir, sans avoir à en référer au Conseil national, mais sous la réserve qu'une délégation obtiendra de M. Daladier l'assurance que le président du Conseil s'inspirera dans son action gouvernementale des principes contenus dans le programme socialiste.

Cette motion a été adoptée par 64 voix contre 17. En voici le texte: « Le groupe socialiste, appelé à délibérer pour répondre à l'offre de participation du président Daladier, après avoir entendu le compte rendu de ses délégués et procédé à un échange de vues, considérant la nécessité d'une réponse immédiate qui rend impossible la convocation préalable du Conseil national du parti, se déclare prêt à accorder sa collaboration au nouveau gouvernement s'il est bien entendu que l'action ministérielle s'inspirera à la fois des caractéristiques exceptionnelles des circonstances présentes et des directions générales proposées au parti radical-socialiste, après la victoire commune du 8 mai, par le congrès national du parti socialiste. »

Pas d'entente avec les socialistes

Paris, 31 janvier.

La conférence entre M. Daladier et la délégation socialiste s'est tenue hier soir, lundi. M. Daladier a demandé une heure de réflexion. Il s'est entretenu avec MM. Maurice Sarraut, président d'honneur du parti radical-socialiste, et Herriot, de ses négociations.

Finalement, les pourparlers ont échoué. Une motion indiquant les raisons qui ont amené

le groupe socialiste à prendre cette résolution sera rédigée.

Paris, 31 janvier.

Après avoir entendu M. Herriot faire rapport au sujet de ses conversations avec MM. Daladier et Maurice Sarraut, le groupe parlementaire radical-socialiste a voté une adresse de confiance à M. Daladier, qui a poursuivi ses négociations.

Une première liste de ministres

Paris, 31 janvier.

M. Daladier a déclaré à 1 h. 45, ce matin, mardi, que la plupart des titulaires des principaux portefeuilles étaient désignés, mais qu'il aura probablement quelques visites à faire encore. Voici les premiers titulaires de portefeuille indiqués par M. Daladier: président du Conseil et ministre de la guerre: M. Daladier; finances: M. Georges Bonnet; budget: M. Lucien Lamoureux; intérieur: M. Chautemps; affaires étrangères: M. Paul-Boncour.

On dit encore que M. Daladier fera appel, pour l'éducation nationale, à M. de Monzie; pour la marine, à M. Georges Leygues; pour les postes, à M. Laurent-Eynac; pour les colonies, à M. Albert Sarraut; pour l'agriculture, à M. Queuille; pour le commerce, à M. Serre, sénateur du Vaucluse, et pour les travaux publics, à M. Paganon, ancien sous-secrétaire d'Etat. On prête à M. Daladier l'intention d'abandonner un grand nombre de sous-secrétaires d'Etat. Il ne conserverait comme sous-secrétaires que MM. Guy La Chambre et Patenôtre.

Le « douzième » provisoire de février

Paris, 31 janvier.

M. Henri Chéron, ministre des finances démissionnaire, chargé de l'expédition des affaires courantes, déposera ce matin mardi, sur le bureau de la Chambre, un projet de « douzième » provisoire pour le mois de février. On estime que ce projet sera voté sans discussion à la Chambre dans la matinée et au Sénat dans l'après-midi.

Paris, 31 janvier.

La commission des finances s'est réunie hier, lundi, pour examiner le projet de loi portant ouverture de crédits provisoires applicables au mois de février, sur l'exercice 1933. Ce projet ne comporte l'ouverture de crédits que pour un « douzième » d'exercice et l'autorisation pour le gouvernement de percevoir en février les impôts et revenus prévus par les lois en vigueur.

Les manifestations

Paris, 31 janvier.

A la suite d'une réunion tenue dimanche à Quimperlé (Finistère), des manifestants ont assailli la maison de M. Cadoret, député. Ils ont commis des dégâts matériels.

Paris, 31 janvier.

Hier après midi, lundi, des commerçants appartenant à différents groupes ont tenu des meetings ayant le même but que la réunion de Magic City: aucune charge nouvelle, aucun impôt nouveau, des dégrèvements.

Le problème des dettes

Londres, 31 janvier.

On ne s'attend plus à Londres à recevoir aucune réponse écrite du gouvernement des Etats-Unis à la note britannique acceptant avec réserve l'invitation des Etats-Unis à une conférence sur les dettes. On a l'impression que les conversations entre MM. Roosevelt et Ronald Lindsey tiennent lieu, aux yeux du nouveau président, d'échange de vues entre les deux présidents et que ce sera l'ambassadeur lui-même qui sera chargé de mettre Londres au courant de l'état de l'opinion américaine et des vues du président élu.

New-York, 31 janvier.

A en croire les journaux américains, le président Roosevelt a le vif désir d'aboutir à un accord préliminaire avec la Grande-Bretagne avant d'entamer des négociations avec les représentants britanniques à la conférence économique mondiale. De cette manière, les conversations qui auront lieu pendant cette conférence n'auront d'autre but que d'assurer la mise au point d'accords dont les principes généraux auraient été établis en commun auparavant.

La Hongrie et ses créanciers

Londres, 31 janvier.

Les discussions qui eurent lieu la semaine dernière à Londres entre les représentants de banques américaines, britanniques, suisses, hollandaises, de la Banque nationale de Hongrie et du comité des créanciers étrangers de la Hongrie ont progressé favorablement et un accord de principe s'est fait, au sujet des conditions dans lesquelles l'accord actuellement existant avec les créanciers américains et britanniques pourrait être renouvelé, après son expiration, le 1^{er} février.

La question de l'adhésion des banques suisses et hollandaises est encore à l'examen.

L'avènement de Hitler en Allemagne

Le cabinet
Berlin, 30 janvier.

Sur la proposition de M. Hitler, le président du Reich a constitué le ministère comme suit : MM. von Papen, vice-chancelier et commissaire pour la Prusse ; Frick, ministre de l'Intérieur ; général de Blomberg, Reichswehr ; comte Schwerin von Krosigk, Finances ; Hugenberg, économie, alimentation et agriculture ; Franz Seldte, travail ; Elz von Rübenach, postes et communications.

M. Goering, président du Reichstag, devient ministre sans portefeuille et commissaire du Reich pour le trafic aérien.

M. Goering est en même temps chargé de la surveillance du ministère de l'Intérieur prussien. Le portefeuille de la justice n'a pas encore été attribué. Le chancelier Hitler négociera à ce sujet avec le Centre et le parti catholique bavarois.

M. de Neurath, conserve le portefeuille des affaires étrangères.

M. Lammer, conseiller au ministère de l'Intérieur, a été nommé secrétaire d'Etat à la chancellerie.

M. Funk, député hitlérien au Reichstag, est nommé chef du service de presse.

Le Centre catholique

Berlin, 31 janvier.
Une première prise de contact a eu lieu hier lundi, après midi, entre les ministres hitlériens Goering et Frick et les députés du Centre Perlitius et Bell. M. Hitler recevra le chef du parti du Centre, Mgr Kaas, ce matin mardi, à 11 h.

La réunion du Reichstag

Berlin, 31 janvier.
Le conseil des doyens du Reichstag a décidé que le Parlement se réunira mardi prochain au plus tard.

Berlin, 31 janvier.
Le groupe communiste du Reichstag a déjà déposé une motion de méfiance contre le nouveau cabinet. Le groupe socialiste a également déposé au parlement une motion de méfiance.

Les échos de l'opinion

Berlin, 31 janvier.
La Deutsche Allgemeine Zeitung parle d'une réconciliation entre Hindenburg et Hitler et entre tous les éléments composant la droite. L'opinion publique tout entière ne refusera pas à Hitler de tenter sa chance, en raison du fait qu'il est le chef du plus grand parti. La collaboration au sein du ministère sera toutefois difficile.

Le Lokalanzeiger constate que le nouveau cabinet ne dispose pas d'une majorité au sein du Reichstag. En revanche, il a derrière lui une plus grande partie du peuple que ne représente le nombre de mandats dont il dispose au parlement.

La Vossische Zeitung déclare que l'avènement de Hitler constitue une déclaration de guerre politique.

Le Berliner Tageblatt relève la responsabilité qu'encourt le président du Reich et croit difficilement que le Centre consentira à prendre sa part de responsabilité dans le fait accompli.

Le Vorwärts écrit : « Si le nouveau cabinet entend rester au pouvoir sans l'approbation du Reichstag, toute la classe ouvrière emploiera jusqu'à ses dernières forces à le combattre. »

Le journal Der Deutsche, chrétien-social, exprime la méfiance des syndicats à l'égard du nouveau cabinet, dont Hitler ne pourra pas, dans la suite, approuver la politique. Hitler ne pourra pas empêcher MM. Hugenberg et Seldte de suivre en Prusse une politique réactionnaire et hostile aux syndicats.

Selon le Baerskurier, Hitler aurait donné certaines garanties au président Hindenburg. Ce journal espère que la politique du nouveau ministère permettra au Centre et au parti populaire bavarois de tolérer le programme que le cabinet s'efforcera de réaliser.

Pour la Rheinisch-Westfälische Zeitung, la solution intervenue était la seule possible. Il faut espérer, ajoute cet organe, que le Centre et le parti populaire bavarois feront bientôt partie du front national que représente le cabinet Hitler.

La Kölnische Zeitung est d'avis que la constitution d'un cabinet Hitler était la seule solution pouvant justifier la chute du ministère von Schleicher.

La Frankfurter Zeitung pense que ce n'est pas sans avoir dû prendre de graves engagements que Hitler est parvenu à former son cabinet. La composition de celui-ci le prouve. Le nouveau ministre de la Reichswehr, le général von Blomberg, passe pour une des personnalités les plus compétentes de l'armée. Il est certainement homme à ne pas laisser Hitler ou M. von Papen prendre à eux seuls les rênes du pouvoir.

L'écho en Italie

Milan, 31 janvier.
Le Secolo-Sera écrit : « L'ascension au pouvoir de Hitler marque la fin du régime démocratique en Allemagne. On peut dire que se termine aujourd'hui, l'existence de la constitution de Weimar. »

Première séance du cabinet

Berlin, 31 janvier.
Le nouveau cabinet s'est réuni hier soir, à 17 heures, pour tenir sa première séance. Le chancelier a souligné qu'on était parvenu à unir les éléments de la droite nationale. Le chancelier a ensuite exposé les principes dont il pense inspirer sa politique et sur l'attitude qu'il compte adopter à l'égard du Reichstag. La discussion générale qui suivit a révélé un complet accord de tous les points de vue.

Ovations au triomphateur

Berlin, 31 janvier.
Les sections d'assaut et les troupes de choc hitlériennes ont organisé hier soir, en commun avec les Casques d'acier, un grand cortège aux flambeaux qui suivit toute la Wilhelmstrasse. Lorsque celui-ci parvint à la hauteur du palais de la présidence du Reich, le président Hindenburg apparut à l'une des fenêtres. Il fut accueilli par les acclamations des manifestants. Hitler, qui était apparu à l'une des fenêtres de la chancellerie, fut aussi l'objet de grandes ovations.

Une déclaration à la presse

Berlin, 31 janvier.
Recevant les journalistes, M. Frick, le nouveau ministre de l'Intérieur, a souligné qu'il attachait beaucoup d'importance à ce que le gouvernement du Reich restât en étroit contact avec la presse, car celle-ci constitue l'organe le plus important de l'opinion publique. Après avoir relevé l'importance qu'il y a à laisser se faire le libre jeu des opinions, le ministre affirma que le cabinet n'entendait pas gouverner au moyen de l'article 48 de la constitution.

Comme on demandait au ministre si, lors des négociations en vue de la constitution du cabinet, il avait été question d'incorporer les sections d'assaut hitlériennes dans l'Etat, éventuellement sous forme d'une troupe auxiliaire de police, celui-ci répondit qu'il n'avait pas été question de cela.

Un journaliste ayant demandé ce que le gouvernement ferait en cas d'adoption par le

Reichstag d'une motion de méfiance, M. Frick répondit que la question avait été tranchée par le cabinet, mais qu'il ne pouvait encore dire dans quel sens.

Les socialistes sur le qui-vive

Berlin, 31 janvier.
Le parti socialiste a publié un manifeste disant que toute tentative du gouvernement d'user de son pouvoir contre la constitution se heurtera à la résistance de la classe ouvrière.

L'effet à Paris

Paris, 31 janvier.
La nomination de Hitler au poste de chancelier du Reich s'est traduite à la Bourse de Paris par un recul de 18 points de l'emprunt Young aux premiers cours, recul qui a été partiellement rattrapé par la suite.

Le Journal estime que, pour Hitler, la roche tarpéenne n'est pas loin du Capitole.

Le nouveau gouvernement, tout en étant un cabinet de dictature, sans majorité au Reichstag, compte sur la tolérance du Centre, qui a été exclu de la combinaison. Cette situation risque de prolonger l'équivoque intérieure. Toutefois, il faut compter sur la présence d'hommes mûrs à côté de Hitler pour éviter que celui-ci n'essaye d'entraîner son pays sans une politique d'aventures.

Le Journal des Débats commente ainsi la formation du nouveau gouvernement allemand : « Pour nous servir d'une formule dont on a souvent abusé en ce qui concerne la France, avec le gouvernement présidé par Hitler et comprenant von Papen, Hugenberg, Frick, Goering et Seldte, l'Allemagne nous présente son véritable visage. »

L'agitation en Espagne

Madrid, 31 janvier.
A La Horra, province de Burgos, trois individus appartenant au parti radical-socialiste, ont attaqué le médecin du cercle républicain et plusieurs de ses amis. Trois de ceux-ci ont été tués.

Madrid, 31 janvier.
La grève générale des étudiants organisée par la fédération universitaire espagnole a commencé hier matin lundi, en solidarité avec les élèves de l'école des ingénieurs industriels. Les grévistes demandent le renvoi de plusieurs professeurs. La grève est déclarée pour quarante-huit heures. On signale quelques désordres sans importance.

Madrid, 31 janvier.
La mise en liberté des individus déportés à Villa Cisneros à la suite du mouvement du 10 août 1932 et qui ont été récemment rapatriés en Espagne a été décrétée. Seuls resteront en prison ceux qui doivent comparaître devant le tribunal suprême.

Tous les individus arrêtés le 10 août et qui n'avaient pas été relâchés ont été remis en liberté.

CHINE ET JAPON

Changhaï, 31 janvier.
On mande de Nankin que le gouvernement chinois a remis à la légation du Japon une note protestant contre le bombardement de Kilo, demandant la cessation de semblables opérations et déclarant le gouvernement japonais responsable des victimes et des pertes de biens.

Attentat contre un ministre siamois

Bangkok, 31 janvier.
Trois coups de revolver ont été tirés sur le ministre de la guerre siamois Phya Srivijaya Songram, alors qu'il sortait de la réunion de l'association nationale. Le ministre a été légèrement atteint au pied.

Echos de partout

LA MAUVAISE HUMEUR GÉNÉRALE

D'un journal de Paris :

A l'heure actuelle, tout le monde est de mauvaise humeur. On s'en prend aux événements alors que l'on devrait ne s'en prendre qu'aux caractères. Un ensemble de gens grincheux forme une foule détestable. Tout le monde geint. Tout le monde proteste. Tout le monde réclame. Chacun prétend s'enfermer dans son droit.

Où que vous soyez, des conflits éclatent à propos de rien. Deux dames se toisent dans le wagon du métropolitain parce que l'une a marché sur les pieds de l'autre :

- On dit au moins pardon !
- Je n'ai pas de leçon à recevoir.
- Vous en auriez pourtant besoin...
- Petite grue !
- Vieille noix !

Quand deux messieurs ne sont pas tout à fait du même avis, on a peur qu'à la troisième réplique ils ne sortent un revolver de leur poche, comme au Connecticut, du temps de Fenimore Cooper.

MOT DE LA FIN

Un père de famille a acheté à son fils une automobile d'occasion. Mais, à la première sortie que le père et le fils font en commun, un accident arrive :

- Papa ! s'écrie tout à coup le jeune homme, qui est au volant, papa ! Les freins ne marchent pas !
- Eh bien ! dit le père, tâche au moins d'aller heurter quelque chose de pas trop cher !

Confédération

Des autorités en désaccord

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

La discorde, hélas ! n'est point chose rare. Il arrive même qu'elle surgisse entre le pouvoir judiciaire et le pouvoir exécutif ou le pouvoir législatif. C'est ce qui s'est produit à Soleure il y a quelque temps.

Le Grand Conseil de ce canton, s'estimant compétent, aux termes de la constitution, pour édicter une ordonnance sur la police du commerce, avait modifié après coup, par cette voie, une loi qui l'avait égarée et que le peuple avait ratifiée.

Les tribunaux pénaux, saisis d'une contravention à l'ordonnance votée ainsi par le Grand Conseil, libèrent le prévenu, en déclarant nulles et non avenues les dispositions visées.

Se sentant atteints dans leur dignité et dans leurs droits, le gouvernement et le Grand Conseil, d'une part, comme corps, les membres du Conseil d'Etat et les députés au Grand Conseil, individuellement, ainsi que les représentants de la Société cantonale des arts et métiers, adressèrent au Tribunal fédéral un recours de droit public. Ils le priaient de déclarer que l'ordonnance du Grand Conseil était constitutionnelle et que, par conséquent, les tribunaux soleurois avaient l'obligation de la reconnaître et de l'appliquer. Ils ajoutaient, d'autre part, qu'ils renonçaient à attaquer le jugement de libération rendu.

La section de droit public a décidé, dans sa dernière séance, de ne pas entrer en matière sur ce singulier recours. Elle a estimé que, du moment que la sentence rendue n'était plus attaquée et que le recours tendait simplement à faire constater le principe de la constitutionnalité de l'ordonnance incriminée, elle n'avait pas à intervenir. Ce n'est, en effet, pas le rôle du Tribunal fédéral de donner des consultations sur des questions théoriques ou de principe, ni de faire des constatations quant à tel considérant ou à tel motif d'une décision.

Au surplus, pour que le Tribunal puisse entrer en matière sur un recours, il faut que le recourant ait un intérêt actuel et pratique à faire valoir et qu'il puisse alléguer qu'il a été atteint dans un droit individuel lui appartenant. Le recours de droit public n'est en aucun cas le moyen de résoudre les conflits qui peuvent surgir entre des autorités cantonales au sujet de l'interprétation et de la portée de telle ou telle loi.

En l'occurrence, les différents recourants ne pouvaient invoquer un intérêt suffisant pour qu'on dût admettre qu'ils étaient légitimés à agir en justice.

Il incombera donc aux autorités soleuroises de chercher à résoudre elles-mêmes, au besoin par une révision de la loi ou de la constitution, les divergences de vues qui peuvent se produire entre elles.

En Suisse orientale

On nous écrit :
On a été scandalisé aux Grisons par l'attitude de M. le conseiller national Gadiet, à la dernière session, à Berne, dans l'affaire des communistes. M. Gadiet, qui est l'élu des paysans, a manqué de psychologie. Ses électeurs, prochainement, lui donneront une leçon, en le déchargeant de son mandat.

L'élevation à la présidence du Conseil national de M. Dollfus a suscité parmi les conservateurs grisons une vive satisfaction. M. Dollfus était l'ami intime de M. le colonel von Sprecher. On espère que, à la prochaine occasion, le choix tombera sur la personne qui représente avec autant de dignité que d'intelligence la partie latine et italienne des Grisons : M. Bossi, homme très estimé dans tous les milieux.

Aucun canton autant que celui des Grisons n'a été sensible aux nouveautés de la loi sur la circulation. Les Grisons ont toujours fait une forte opposition à la circulation des automobiles dans leur pays. Cette réaction venait des milieux agricoles, car les agriculteurs voyaient dans les automobiles un danger pour les habitants et un obstacle à la locomotion animale. Après des années de discussion, le législateur a pu faire accepter par le peuple la loi ouvrant aux automobiles le territoire grison. Le 20 février 1920, on a vu pour la première fois l'automobile franchir les bornes du canton et circuler dans les rues des villages. La loi interdisait cependant les camions, de sorte que les poids lourds n'avaient jamais libre passage dans le canton.

Avec la nouvelle loi fédérale, cette dernière barrière allait tomber, mais ce fut pour peu de temps, car les protestations des commerçants de détail et des chemins de fer régionaux se firent bientôt entendre.

L'autorité ne pouvait pas faire la sourde oreille et, le 16 janvier, le Petit Conseil arrêta que l'application et l'exécution de la nouvelle loi fédérale sur les automobiles étant de la compétence du Grand Conseil, celui-ci se prononcera dans sa session du mois de mai et que, provisoirement, les lois et mandats sur les automobiles resteraient en vigueur.

Le Grand Conseil permettra difficilement l'exécution sur le territoire du canton de la nouvelle loi. Les routes ne s'y prêtent pas, et la concurrence faite aux chemins de fer pour les transports des marchandises serait désastreuse. Je crois donc que le statu quo durera encore longtemps dans le canton des Grisons.

Le problème de la route et du rail est la question primordiale dans le canton des Grisons, où entrent en jeu une foule d'intérêts privés et publics. Ces intérêts différents opposeront peut-être un obstacle infranchissable au droit de traverser des Alpes. Cependant, on a constitué un comité d'études et surtout d'action pour la réalisation de ce projet.

Selon l'Appenzeller Zeitung, depuis Bâle jusqu'à Münster dans les Grisons, on constate une invasion de mendiants provenant du nord, qui, éludant les gardes-frontière, arrivent dans les villes et villages en quête de nourriture et d'argent, attendant, le soir, pour retourner sur leurs pas les poches plines de butin. Ces prétendus mendiants sont de vrais voleurs et pilliers qui n'hésitent pas à dévaliser les maisons isolées. Il est certain qu'ils sont syndiqués et sont très bien renseignés sur les lieux et sur les gens. Le même individu, dans un même village, se présente ici comme catholique, là comme réformé. Il paraît qu'ils ont un service d'autobus, parfaitement organisé depuis la frontière jusqu'à Zurich. De là, ils vont quêté jusqu'au Tessin. Puis, ils s'en retournent en automobile.

L'IMPOSITION DES EMPLOYÉS SAISONNIERS

De notre correspondant auprès du Tribunal fédéral :

La jurisprudence du Tribunal fédéral admet — nous l'avons vu à plus d'une reprise — que ceux qui n'ont pas de profession indépendante : ouvriers, employés, etc., payent l'impôt sur leur fortune et l'impôt sur le produit du travail ou sur le revenu là où ils sont domiciliés.

Il en résulte que, lorsqu'une jeune fille fait, par exemple, une saison dans un hôtel, puis rentre chez ses parents, c'est à son domicile, soit dans la commune et le canton où habitent ses parents, qu'elle doit payer l'impôt sur son gain.

Certains cantons se trouvent par là apparemment désavantagés. Ainsi en est-il — un cas relativement récent nous l'a montré déjà — du canton des Grisons, qui occupe jusqu'à 8000 ouvriers ou employés saisonniers dans l'hôtellerie, dont 3000 n'habitent pas dans le canton.

A diverses reprises, le fisc grison a essayé d'obtenir du Tribunal fédéral qu'il revint sur sa jurisprudence. Une nouvelle tentative de sa part n'a pas eu plus de succès que les précédentes. Il insiste sur le fait que ses ressources fiscales sont, par suite de la jurisprudence fédérale, passablement diminuées, du fait que 3000 personnes, qui pourraient être mises à contribution si l'on admettait leur imposition là où elles gagnent leur vie, échappent à sa souveraineté fiscale.

Cet argument ne nous paraît toutefois pas convaincant. Il repose sur une confusion du même ordre que celle qui a cours trop communément quant au pouvoir d'achat. On sait que ceux qui s'opposent à la réadaptation des traitements, en particulier dans l'administration fédérale, arguent toujours de l'urgence qu'il y aurait, dans la situation économique actuelle, à ne pas diminuer le pouvoir d'achat du personnel. Ils méconnaissent un facteur essentiel, à savoir que ce n'est pas tant le pouvoir d'achat des consommateurs individuels qui est important au point de vue de l'économie nationale, mais bien plutôt le pouvoir d'achat, c'est-à-dire la solvabilité des entreprises elles-mêmes. Si ces entreprises sont en état de faire de fortes commandes à l'industrie nationale, il en résulte, pour la situation économique, une amélioration beaucoup plus sensible que celle qui peut être provoquée par quelques achats particuliers.

Il en est de même en matière fiscale. Le mouvement général des affaires dans l'hôtellerie, la rémunération des capitaux investis dans cette branche d'activité, l'argent apporté par les hôtes, tous ces facteurs sont, au point de vue fiscal, beaucoup plus importants que les salaires, d'ailleurs relativement modestes, reçus par les employés d'hôtels. Le fisc trouve son compte, lorsque l'hôtellerie marche, dans l'imposition des hôtels bien plus que dans la perception de quelques francs de chacun des employés ou ouvriers saisonniers venus d'autres cantons.

Un changement de jurisprudence n'est donc pas près d'intervenir en cette matière. C'est ce qui est ressorti ces jours-ci, au Tribunal fédéral, de la discussion relative au cas d'une Zuricoise faisant des saisons dans un hôtel, en qualité de cuisinière, et que le canton des Grisons prétendait imposer sur le produit du travail.

Train spécial pour le lac Léman et Genève

Les Chemins de fer fédéraux feront circuler dimanche, 5 février, un train spécial à prix réduits à destination du lac Léman et de Genève. Les gares de destination sont les suivantes : Lausanne, Morges, Nyon, Genève-Cornavin, Vevey et Montreux. Il est délivré des billets valables à l'aller et au retour par train spécial et à l'aller le samedi et par train spécial au retour.

Ce train quittera Fribourg à 8 h. 27 et arrivera à Lausanne à 9 h. 29, à Genève à 10 h. 32, à Vevey à 10 h., à Montreux à 10 h. 13. Retour de Montreux, 18 h. 38, Vevey, 18 h. 48, Genève, 18 h. 10, Lausanne, 19 h. 10. Arrivée à Fribourg, 20 h. 11.

Les billets spéciaux sont en vente, à l'avance, aux guichets des gares de départ. Ce train sera mis en marche, quel que soit le temps. Pour plus de détails, prière de consulter les affiches dans les gares.

Une maternité tessinoise

Le Grand Conseil tessinois a donné son approbation au projet de loi portant création d'une maternité cantonale. Celle-ci sera installée dans une villa de Mendrisio offerte à cet effet par M. et Mme Pietro Chiesa, de Vacallo. Une somme de 200,000 fr. est prévue pour les travaux d'aménagement et pour l'ameublement nécessaire.



Le chancelier HITLER

Quelques nouveaux ministres

Berlin, 30 janvier.

Le ministre de l'Intérieur Frick est né le 12 mars 1877, dans le Palatinat. Il a fait des études de droit ; de 1907 à 1917, il fut assesseur de justice à Pirmasens, puis fonctionnaire à la direction de la police de Munich. Il a été élu député au Reichstag en 1924. En 1930, M. Frick prit le portefeuille de l'Intérieur en Thuringe. Après un vote de méfiance de la Diète, en 1931, il reprit ses anciennes fonctions. M. Frick est président du groupe hitlérien du Reichstag.

Le ministre de la Reichswehr, M. Werner von Blomberg, est né le 2 septembre 1878, en Poméranie. Pendant la guerre, il a d'abord été officier d'état-major de la 19^{me} division de réserve ; en mars 1917, il passa à l'état-major de la 7^{me} armée. Après la guerre, il fut attaché au nouveau ministère de la Reichswehr et, en 1921, il devint chef d'état-major de la 5^{me} division, à Stuttgart. En 1925, il entra au ministère de la Reichswehr, et fut promu général-major en 1927, général-lieutenant en 1929, et fut nommé commandant du premier arrondissement de Königsberg en remplacement du général von Eisebeck, décédé.

Le nouveau ministre de l'économie, de l'alimentation et de l'agriculture, M. Hugenberg, est né à 1865, à Hanovre. Après avoir étudié le droit et l'économie politique, il fut attaché en 1899 à la commission de la colonisation de Posen. En 1900, il fut nommé directeur de l'Union Raiffeisen. Il entra au service de l'Etat en 1903. En 1907, il devint directeur de la Berg- und Metallbank de Francfort, et fut, de 1909 à 1918, président de la direction de la société Krupp, à Essen. C'est de là que date sa carrière politique. En 1919, il fut élu membre de l'Assemblée nationale et adhéra au groupe national-allemand dont il devint bientôt le chef. Il n'a cessé depuis lors d'être membre du Reichstag. En 1928, il devint président du parti national-allemand. M. Hugenberg fut le grand organisateur de la presse monarchiste. Il participa au lancement de l'initiative contre le plan Young, intervint en faveur de la dissolution de la Diète prussienne et en faveur de la constitution d'un front commun entre nationaux-allemands et hitlériens, que l'on a appelé « le front de Harzbourg ».

M. Franz Seldte, ministre du travail du Reich, est dans sa cinquantième année. Il succéda à son père comme directeur d'une usine de produits chimiques, à Magdebourg. Pendant la guerre, il combattit sur le front occidental jusqu'en 1916. Il perdit le bras gauche sur la Somme et entra au ministère des affaires étrangères. Après la révolution, il créa la Fédération des anciens combattants. Plus tard, il fut quelque temps membre de la direction du Casque d'acier. M. Seldte a été un des fondateurs du parti populaire allemand.

M. Hermann Goering, ministre sans portefeuille et commissaire à l'aéronautique, est âgé de 41 ans. Il fit la guerre comme aviateur et, en 1918, il commandait l'escadrille de chasse du baron de Richthofen. Après la guerre, il fut conseiller pour les affaires aéronautiques au Danemark et en Suède. Dès 1922, il étudia à Munich l'histoire et l'économie nationale, participa au coup d'Etat de 1923 et vécut jusqu'en 1927 en Autriche et en Italie. Il fut nommé député au Reichstag en 1928 et présida cette assemblée depuis l'année dernière.

AU PAYS VALAISAN

L'élection du Grand Conseil. — La loi sur les routes

On nous écrit :
 Dans un mois environ, le peuple valaisan sera appelé à réélire ses députés au Grand Conseil. La Haute-Assemblée actuelle se compose de 109 députés et autant de suppléants. Celle qui sortira des urnes les 4 et 5 mars en comptera 119, soit dix de plus qu'avant le recensement du 1^{er} décembre 1930, qui attribua au Valais 129.899 habitants suisses. Aux termes de la constitution valaisanne, les députés sont élus sur la base d'un mandataire par 1100 âmes de population suisse, la fraction de 551 et plus comptant pour 1100.

Voici de quelle façon s'effectuera la répartition par districts :

Conches	4.194 habitants	4 députés
Rarogne oriental	2.162	2
Brigue	9.485	9
Viège	11.087	10
Rarogne occidentale	4.858	4
Loèche	7.589	7
Sierre	17.406	16
Ilérens	8.104	7
Sion	12.679	12
Conthey	10.225	9
Martigny	14.522	13
Entremont	8.497	8
Saint-Maurice	7.192	7
Monthey	11.899	11
Total	129.899	119

Cet accroissement du nombre des députés va poser à nouveau le problème de l'aménagement d'une salle des séances du Grand Conseil. En 1924, il fut transféré dans la grande salle des fêtes du Casino, local mal éclairé et ne convenant pas à cette destination. Cette pièce sera trop exigüe pour recevoir une députation accrue de dix unités et où la presse est déjà réduite à se contenter d'un petit angle ou du minuscule balcon réservé au public.

Si l'idée d'agrandir la Banque cantonale et d'aménager dans ce nouvel annexe la salle du Grand Conseil n'est pas adoptée à bref délai, il est possible que l'Etat et la Municipalité de Sion envisagent l'expropriation des bâtiments annexes au levant de l'hôtel du gouvernement, selon un plan établi depuis quelques années déjà par l'architecte cantonal. A moins que la constitution ne soit modifiée dans le sens d'une augmentation du chiffre de base pour l'élection des députés, par exemple, un mandataire sur 1500 habitants. Mais, avec notre excessif régionalisme, ce serait bien difficile.

Le Grand Conseil a discuté longuement au cours de la dernière session la nouvelle loi sur la classification, l'entretien, la construction et la police des routes. Il n'a pas pu, cependant, terminer la discussion de la nouvelle loi. Celle-ci — qui remplacera celle du 1^{er} décembre 1904 — met aux prises les intérêts des communes et ceux de l'Etat, et finit souvent par ne donner satisfaction à personne, chacune des deux parties s'ingéniant à rejeter les dépenses sur l'autre : c'est une lutte de pourcent.

Aussi l'idée émise par un de nos confrères de laisser entièrement à l'Etat la charge des routes principales paraît-elle très judicieuse et mérite-t-elle de ce fait un examen approfondi. Ce mode de procéder est en vigueur dans le canton de Vaud et donne, paraît-il, toute satisfaction. Il suffirait à l'Etat de s'entendre avec les communes intéressées qui verseraient annuellement à la caisse cantonale une finance fixe, basée sur la surface routière à entretenir, en retour de quoi elles seraient déchargées de toute prestation. Les services de l'Etat sont plus compétents et mieux outillés généralement que ceux des communes pour effectuer une réparation et assurer le bon entretien des chaussées. Ils peuvent acquérir les matières premières à de meilleures conditions du fait de la quantité consommée. Cette idée fera certainement son chemin, comme toute initiative pratique et de bon sens : c'est de la bonne centralisation.

Notre grande route cantonale, qui fait l'objet principal du débat, a un passé historique. Le 4 novembre 1802, la Diète valaisanne a voté une loi sur « l'entretien de la grande route » qui était et reste l'artère principale du pays. L'article 6 de la première constitution (30 août 1802) prévoit que le Valais, « Etat libre et indépendant, isolé des républiques française, helvétique et italienne », est obligé d'entretenir à ses frais « la route existante depuis Saint-Gingolph à Brigue ». Nonobstant les raisons d'ordre économique énumérées par les considérants de la loi dont il est question, il ressort à l'évidence de la constitution précitée et des textes législatifs eux-mêmes que Bonaparte avait un intérêt primordial au bon entretien de la route de la vallée du Rhône pour le passage éventuel de ses troupes par le Simplon, comme il l'avait fait en 1800 par le Grand-Saint-Bernard. Au reste, l'article 4 de la constitution de 1802 ne laisse subsister aucun doute sur les intentions du premier consul : « La République française aura le libre et perpétuel usage d'une route commerciale et militaire dirigée par le Simplon et traversant le Valais depuis le département du Mont-Blanc jusqu'au territoire de la République italienne. » La France poussait la générosité jusqu'à se charger de la garde de tous les passages et de l'aménagement des services nécessaires au passage des troupes !

L'affaire Nicole

Le parquet fédéral a transmis, hier lundi, à Lausanne, le dossier de l'affaire Nicole et consorts avec le rapport du juge d'instruction fédéral extraordinaire.

Le procureur de la Confédération propose de renvoyer 19 personnes devant les assises fédérales.

Quelques inculpés sont renvoyés à la justice cantonale.

Le procureur approuve les propositions du juge d'instruction de suspendre les poursuites contre un certain nombre de personnes, faute de preuves suffisantes.

En l'honneur de M. Dollfus

Les conservateurs de Lugano ont organisé une manifestation en l'honneur de M. Dollfus, nommé à la présidence du Conseil national. Deux cents personnes participèrent au banquet donné à cette occasion. Des discours furent prononcés par M. le conseiller national Tarchini, président du parti conservateur tessinois, et par M. Riva, vice-président du Conseil des Etats.

FAITS DIVERS

ETRANGER

Mutinerie de matelots

Aux Indes néerlandaises, des caporaux et des matelots hollandais du cuirassé *Jana* et des contre-torpilleurs *Evertsen* et *Piet Hein*, de même qu'un groupe de matelots indigènes, ont refusé de s'aligner avant le départ pour une croisière.

Après avoir entendu leurs commandants, la plupart des marins se soulevèrent et les navires partirent. Environ 40 réfractaires ont été arrêtés et transportés à Malang. Une compagnie d'infanterie est cantonnée dans l'établissement de la marine.

Samedi et dimanche, des patrouilles ont été organisées à Sourabaya en raison du mécontentement du personnel de la marine, mécontentement causé par les retenues de solde qui se montent maintenant à 14 %.

Explosion dans une cokerie

Hier lundi, à Kattowitz (Silésie), un réservoir d'ammoniac a fait explosion à la cokerie de la mine Wolfgang. Toute la halle aux machines a volé en éclats. Trois personnes ont été blessées.

Ville incendiée

Hier vendredi, au Siam, un violent incendie a détruit complètement la ville de Paknam, située à l'embouchure de la rivière Meham. Les pertes sont estimées à deux millions de francs.

Sauvage assassin

Dimanche, dans un village situé près de Palembang (Sumatra, Indes néerlandaises), un indigène a tué avec une serpe trois hommes, trois femmes et six enfants. Il a été arrêté.

Neige et pluie

Une violente tempête fait rage depuis quelques jours sur la côte canadienne. On signale d'importants dégâts. A Halifax, plusieurs bateaux sont retenus depuis trente-six heures dans ce port. Un grand nombre de barques et de petits bateaux ont été détruits. A l'intérieur du pays, la tourmente de neige a considérablement gêné les communications ferroviaires.

Dans la région de Malaga (Espagne), la pluie tombe abondamment. Les trains ne circulent plus dans la région. Une route s'est effondrée et on craint que le château de Casarabonela ne s'écroule.

SUISSE

De nombreux Jurassiens victimes d'un escroc

Une grosse affaire d'escroquerie défraye actuellement les conversations à Porrentruy et dans les environs.

Une banque de Strasbourg, dirigée par un ancien ouvrier charbon (!), Marcel Heinis, a extorqué de fortes sommes à de nombreux particuliers, notamment en Ajoie. On parle de deux à trois cent mille francs que des paysans trop crédules des villages de Dampierre et de Lugnez auraient confiés à la banque Heinis. C'est la ruine complète pour certaines familles.

C'est au printemps dernier que Heinis, accompagné d'un de ses acolytes nommé Reitz, qui s'intitulait commissaire officiel de la Bourse de Paris, se présenta chez plusieurs particuliers de la région. On faisait miroiter des bénéfices extraordinaires aux yeux de dupes trop faciles à convaincre. Heinis et son compagnon se disaient spécialistes dans les opérations bancaires et se vantaient de faire rapporter au moins 35 % aux sommes qu'on leur confierait.

Les escrocs rapportèrent un fort joli magot à Strasbourg. Jusqu'en juillet, les affaires parurent assez bien marcher ; on apporta aux clients des billets de banque français, juteux des sommes prêtées, mais on exigeait de nouvelles sommes destinées à continuer les affaires. Les prêteurs recevaient de copieuses circulaires techniques où l'on parlait de la crise économique mondiale, de la tenue des devises étrangères, d'échelles de prime, etc. C'était de la poudre aux yeux qu'on jetait à pleines poignées. Submergés de papiers, de conseils et de recommandations, tentés par l'espoir de gros gains, beaucoup de gens réalisèrent leurs titres pour spéculer. Certains allèrent même jusqu'à emprunter de l'argent pour le confier à Heinis et Cie.

Puis, ce fut la débâcle. Des plaintes ont été déposées au parquet de Porrentruy ; d'autres, analogues et plus nombreuses encore, l'ont été aux parquets de Strasbourg et de Mulhouse.

Une jeune voleuse

Une dame de Lausanne avait constaté dans son appartement la disparition de divers objets et d'une somme de 4500 fr. La police de sûreté a arrêté l'auteur de ces vols, en la personne d'une bonne de la maison, une jeune fille de 19 ans. On a trouvé dans sa malle les objets volés et 4000 fr. Les autres 500 fr. avaient été dépensés.

Ecrasé par un camion

A Lausanne, hier lundi, alors qu'il se rendait à l'école à bicyclette, le jeune André Thuillard, âgé de treize ans, est tombé, on ne sait à la suite de quelle circonstance, sous un camion automobile qu'il voulait dépasser. Le camion lui passa sur le corps et il a succombé peu après.

Une frayeur mortelle

A Corseaux-sur-Vecve, hier lundi, soudainement effrayé par un chien qui passait près de lui, le jeune Gustave Schneeberger, âgé de quatorze ans, fils de M. Schneeberger, conseiller municipal à Corseaux-sur-Vecve, qui patinaït, est tombé mort sur la glace.

Nouvelles religieuses

Un discours du Pape

Pie XI a reçu en audience sept cents ouvriers de la maison Magneti Marelli, de Milan, avec leurs patrons, qui ont offert au Pape un superbe appareil de radio.

Dans son allocution, le Saint-Père a dit sa joie de recevoir des ouvriers. « Nous-même, a-t-il déclaré, nous sommes né et nous avons grandi parmi les travailleurs ; et le travail est resté l'héritage, la note caractéristique de toute notre vie. Aujourd'hui encore que nous avons atteint un âge qui, pour beaucoup, est déjà celui de la vieillesse, le travail continue à être notre plaisir et notre consolation. C'est lui qui, de près ou de loin, nous fait dépenser — et nous le faisons avec une grande joie — tout ce que nous avons de force, d'énergie intellectuelle et morale pour la sainte Eglise. »

Parlant ensuite de la fabrication des moteurs pour avions et automobiles, des appareils de radio qui est la spécialité de la maison Magneti Marelli, le Pape a continué ainsi : « Quoi de plus merveilleux que ces machines qui facilitent tant les relations entre peuples voisins ou lointains ! Qu'en sera-t-il demain de tous les secrets que la nature révèle toujours plus ? Et que nous réserve encore un avenir prochain en fait de découvertes ? »

Parlant de la proclamation de l'année sainte, Pie XI a fait remarquer que, dans les temps anciens, il fallait annoncer le grand jubilé six ou quatre mois à l'avance. « Aujourd'hui, par contre, a dit le Pape, au moment même où nous parlions, notre voix était entendue dans toutes les parties du monde, et, quelques heures plus tard, des pays les plus lointains, de Pékin comme du sud de l'Afrique, du cap de Bonne-Espérance comme de la Nouvelle-Zélande, nous revenait l'écho de nos paroles ; on se félicitait et on nous remerciait de notre initiative. »

Le Pape a terminé en montrant comment ces trois forces, l'automobile, l'avion et la radio contribuent déjà et contribueront à l'évangélisation du monde, à l'expansion du royaume de Dieu, en se mettant au service de la foi, de la vérité et de la charité.

LES SPORTS

Le football suisse

Dimanche, sur six matches prévus pour le challenge en ligue nationale, deux ont été renvoyés : Blue Stars-Bâle et Zurich-Chaux-de-Fonds.

A Genève, le match Servette-Urania a donné un résultat nul, aucune des deux équipes n'étant arrivée à marquer un but. De cette façon, Servette conserve sa deuxième place dans son groupe, tandis qu'Urania reprend la seconde dans le sien, du fait que, d'autre part, Grasshoppers a écrasé Aarau par 8 buts à 0.

Nordstern consolide sa position en battant Carouge, ce qui laisse ce club en dernière position.

Quant à la rencontre Young Boys-Lugano, elle s'est terminée par un résultat nul, 1 à 1, à la suite duquel les Young-Boys affermissent leur place de premiers, tandis que Lugano reste en second rang, après Grasshoppers. Voici les classements (cinq premiers) :

Premier groupe :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	P.pts
Grasshoppers	7	6	0	1	12
Urania-Genève	7	5	1	1	11
Lugano	7	5	1	1	11
Bienne	6	5	0	1	10
Young-Fellows	7	4	0	3	8

Deuxième groupe :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	P.pts
Young-Boys	7	4	3	0	11
Servette	7	3	2	2	8
Lausanne	7	2	2	3	6
Nordstern	7	2	1	4	5
Zurich	6	1	1	4	3

Pour le championnat, en première ligue, dans le second groupe, huit clubs se sont rencontrés. Voici le classement (cinq premiers) :

	Joués	Gagnés	Nuls	Perdus	Points
Locarno	9	5	2	2	12
Brühl	9	4	3	2	11
Winterthour	9	4	2	3	10
Saint-Gall	9	3	1	2	10
Lucerne	9	3	1	2	10

Les championnats d'hiver universitaires ont commencé hier, lundi, à Bardonnèche (Piémont). Quatorze nations sont représentées par 204 concurrents.

Hier, la course de descente en ski a été gagnée par Orletti (Italie), 2 m. 4.3 sec. ; 2. Guarnieri (Italie) ; 6. Streiff (Suisse) ; 15. Suter (Suisse) ; 17. Glaser (Suisse).

Pour la langue française

En France, on emploie le verbe *gauler* pour dire abattre les fruits d'un arbre avec une gante, c'est-à-dire avec une grande perche. « Gauler des noix, gauler des pommes, gauler des châtaignes, des marrons. » En Suisse romande, on n'emploie guère ce mot, dont l'étymologie est d'ailleurs obscure et ne se rattache pas à la langue ou aux Gaulois, mais plutôt à un vieux mot germanique, *walut*, signifiant bâton.

Dernière heure

La crise ministérielle française

Les ministrables socialistes

Paris, 31 janvier.
 Le *Matin* note à titre documentaire que, si un accord avait été possible avec les socialistes, la répartition des portefeuilles aux socialistes aurait été la suivante :

M. Compère-Morel serait devenu ministre de l'Agriculture et vice-président du Conseil ; M. Vincent Auriol aurait été nommé ministre du Budget ; M. Marquet aurait pris le Commerce et M. Frossard l'Economie. M. Renaudel aurait refusé tout portefeuille et M. Deat serait allé aux postes et télégraphes.

Les socialistes refusant collaboration et soutien

(Havas.) — La Fédération de la Seine du parti socialiste, dans une motion adoptée, hier soir, lundi, déclare s'opposer à toute politique de collaboration tant sur le plan gouvernemental que sur le plan parlementaire. Par cette motion, le Conseil général de la Seine s'oppose non seulement à toute participation au pouvoir mais à toute politique de soutien.

M. Herriot refuse le portefeuille

Paris, 31 janvier.
 Le *Petit Parisien* dit que M. Herriot a refusé le portefeuille des affaires étrangères ; l'ancien président du Conseil a manifesté sa volonté de ne pas revenir au Quai d'Orsay tant que le problème des dettes ne serait pas définitivement réglé.

Ce portefeuille avait été également offert à M. Joseph Caillaux, mais celui-ci a décliné l'offre de M. Daladier, préférant rester président de la commission sénatoriale des finances.

M. Daladier va aboutir

Paris, 31 janvier.
 (Havas.) — Le nouveau gouvernement sera constitué ce matin mardi. Outre les noms déjà cités, on affirme que M. Daladier fera appel pour l'éducation nationale à M. de Monzie ; pour la marine, à M. Georges Leygues ; pour les Postes, à M. Laurent-Eynac ; pour les colonies, à M. Albert Sarraut ; pour l'agriculture, à M. Queuille, tous ministres du cabinet précédent ; pour le Commerce, à M. Serre, sénateur du Vaucluse, et pour les travaux publics, à M. Paganon, ex-sous-secrétaire d'Etat. On prête à M. Daladier l'intention d'abandonner un grand nombre de sous-secrétaires d'Etat. Il ne conserverait plus comme sous-secrétaires d'Etat que MM. Guy La Chambre et Patenôtre.

M. Daladier se présentera jeudi devant les Chambres.

Les tractations anglo-américaines

Washington, 31 janvier.
 (Havas.) — Selon un télégramme reçu de Warmsprings, M. Roosevelt pense que les conversations anglo-américaines pourront commencer au début de mars.

Selon le *New-York Sun*, les deux nations seraient encore loin d'un accord.

Le comité central soviétique

Moscou, 31 janvier.
 La troisième session du comité central exécutif est close. Le comité a approuvé la politique intérieure et extérieure du gouvernement soviétique. Il a pris connaissance des résultats de la première période quinquennale et a ratifié le plan d'économie nationale pour 1933. Le comité a également approuvé le budget d'Etat pour la même année se montant à 35 milliards de roubles en recettes et 33 milliards en dépenses.

Les Soviétiques à Genève

Moscou, 31 janvier.
 (Wolff.) — M. Litvinof, commissaire du peuple aux affaires étrangères, est parti pour Genève afin d'assister aux travaux de la commission générale de la conférence de désarmement.

Condamnation de communistes en Pologne

Varsovie, 31 janvier.
 Le tribunal régional de Sosnovitz a condamné à des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement pour activité subversive onze membres d'une organisation de la jeunesse communiste.

Accord des partis en Danemark

Copenhague, 31 janvier.
 (Havas.) — Les négociations entre les libéraux et les partis gouvernementaux socialistes et radicaux ont abouti à un accord politique de grande envergure sur les bases suivantes :
 1^o Interdiction par voie législative des grèves et du lock-out ;
 2^o Evaluation de la couronne danoise à la parité de 22 couronnes et demie pour une livre sterling ;
 3^o Réduction à 3 1/2 % des impôts ;
 4^o Constitution d'un fonds de compensation de deux cent millions de couronnes ;
 5^o Augmentation de l'impôt sur le revenu et réduction des impôts foncier payés par les agriculteurs.

CHANGES A VUE

Le 31 janvier, matin

	Achat	Vente
Paris (100 francs)	20 08	20 28
Londres (1 livre sterling)	17 50	17 60
Allemagne (100 marks or)	423 50	423
Italie (100 lire)	26 22	26 52
Autriche (100 schillings)	—	—
Prague (100 couronnes)	45 20	45 40
New-York (1 dollar)	5 15	5 19
Bruxelles (100 pesetas ; 500 fr. belg.)	71 70	72 10
Madrid (100 pesetas)	42 10	42 60
Amsterdam (100 florins)	207 60	208 10
Budapest (100 pengö)	—	—

Le cabinet hitlérien

Berlin, 31 janvier.
 Une série de journaux du matin s'occupent de la constitution du nouveau cabinet. Il y a lieu de citer notamment les commentaires de journaux faisant partie du groupement constituant le front de Harzburg. Parmi eux, le *Völkischer Beobachter* considère que le 30 janvier marque la fondation du troisième Reich. Le journal *Der Tag*, par la plume des chefs du service de presse du parti nationaliste allemand, écrit que le cabinet combattrait toute tentative de troubler le travail et fera tout ce qui est en son pouvoir pour affermir son autorité dès le début.

Francfort, 31 janvier.

La *Gazette de Francfort* écrit :
 « Ce gouvernement est le plus curieux que l'Allemagne ait eu. S'il est dirigé avec sagesse, il aura pour lui un courant d'opinion extraordinairement fort et bien organisé. En tant qu'il incarne les intérêts parallèles des nationaux-allemands, du Casque d'acier et des hitlériens, il aura une tendance à la poigne. Il y a là une source de grands dangers, car on peut s'attendre à ce que l'opposition, de son côté, se laisse aller à des imprudences. Comme le parti nationaliste-social n'est pas réellement un parti ouvrier, la coalition gouvernementale qui vient d'être réalisée et qui, à beaucoup d'égards, est contre nature aggrave la tension sociale. »

Mais les intérêts des divers groupes qui se trouvent associés au pouvoir sont contradictoires sur beaucoup de points, dans l'ordre politique, économique et social. Le chef de ce gouvernement aura donc une tâche très ardue. Il devra apprendre ce qu'il a le plus besoin d'apprendre et qui est de s'accorder avec les autres et de cesser de croire à son omnipotence. »

Francfort, 31 janvier.

La *Gazette de Francfort* note comme les personnages les plus inquiétants du ministère M. von Papen, M. Hugenberg, M. Seldte et M. Gereke. Elle fait confiance au comte Schwerin-Krosigk, ministre des finances, à M. de Neurath (affaires étrangères) et au général von Blomberg, qui, dit-elle, n'est ni un politicien ni un tacticien comme M. de Schleicher, mais simplement un bon général, le meilleur, peut-être, du ministère de la guerre.

La *Gazette de Francfort* constate avec satisfaction que M. Schacht a été écarté et que M. Luther reste à la tête de la Reichsbank.

Bagarres en Allemagne

Düsseldorf, 31 janvier.
 (Wolff.) — Une bagarre a éclaté, la nuit dernière, entre des nationalistes et des communistes. Un nationaliste socialiste a été blessé.

Halle, 31 janvier.

(Wolff.) — Des communistes et des hitlériens se sont livrés à une bataille en règle, la nuit dernière. Plusieurs personnes ont été blessées. Un temple communiste a été démoli.

Le cardinal Fruhwirth gravement malade

Rome, 31 janvier.
 S. Em. le cardinal Fruhwirth, chancelier de la Sainte Eglise, souffre d'une bronchite. Son état qui, déjà samedi, inspirait de vives inquiétudes, s'est notablement aggravé le lendemain. Dimanche soir, l'Extrême-Onction lui a été administrée.

Le Saint-Père fait prendre deux fois par jour des nouvelles de l'auguste malade.

Le temps doux

Paris, 31 janvier.
 La période de froid qui avait débuté le 12 janvier a cessé dans toute la France. Jusqu'au 21, il est vrai, ces froids avaient été peu rigoureux, mais toute la semaine dernière, ils ont été bien plus âpres et plus pénibles.

Au matin d'aujourd'hui mardi, une assez importante dépression couvre la Scandinavie. Elle nous maintiendra les vents d'ouest et une température douce accompagnée de quelques pluies, et ceci pour plusieurs jours.

Les débuts de février seront donc doux et nous pouvons espérer maintenant que les plus grands froids de l'hiver sont passés.

Zurich, 31 janvier.

Dans tout le nord et l'ouest de la Suisse, il a plu durant toute la nuit. Partout, la température est montée au-dessus de zéro ; elle marquaît 4 à 5 degrés en Suisse romande et sur le plateau. Il a plu jusqu'à environ mille mètres d'altitude. De plus haut, on annonce de la neige. Les stations élevées annoncent qu'il souffle un fort vent d'ouest et du sud. Le changement durera environ 48 heures.

Départ d'un expulsé

Bellinzone, 31 janvier.
 L'Italien Berti, expulsé du territoire de la Confédération, est parti pour la France.

SOMMAIRES DES REVUES

Tous les sports. N° 20. — Football : La réorganisation de l'Association suisse de football, par Abel Vaucher. — La morale d'une campagne ; une mise au point du docteur Paul Martin. — Nos équipes : le Servette, par F. Gigon. — Le ski à La Chaux-de-Fonds. — La vie d'un jeune champion : Marcel Raymond, par A. Perrin. — Les merveilles du ski. — Neige et glace. — La situation du hockey sur terre en Suisse. — Pour sourire ; un seul round. — A travers tous les sports.

Ce numéro public, en outre, le compte rendu des matches Suisse-Hollande et Suisse-Alsace, ainsi que les photographies des manifestations sportives du dimanche.

Administration : 11, avenue de Beaulieu, Lausanne.

FRIBOURG

Les cours généraux de l'Université

Samedi, le public des conférences académiques a eu la bonne fortune d'entendre, à 5 h., d'abord une conférence allemande sur *La conception suisse de l'Etat*, faite par M. le conseiller aux Etats Elter, rédacteur des *Zuger Nachrichten*. M. Elter a fait un exposé intéressant du fédéralisme suisse.

A 6 heures, ce fut le tour du très éloquent professeur lyonnais, le R. Père Albert Valensin, qui a traité avec maîtrise le sujet : *La mise de la guerre hors la loi*. Nous publierons demain le résumé de la conférence du célèbre professeur des facultés catholiques de Lyon.

Cercle d'études sociales universitaires

On nous prie d'attirer l'attention de tous ceux que les séances du Cercle d'études sociales universitaires intéresseraient sur la prochaine conférence, demain soir 1^{er} février, où M. l'abbé Journet traitera à 8 h. 1/2, à l'hôtel des Corporations, le sujet de l'économie chrétienne. Qu'on s'y rende nombreux.

Banque populaire de la Gruyère

Les comptes de l'exercice 1932 accusent un bénéfice de 73,770 fr. 20. Le conseil d'administration propose de répartir le même dividende que l'an dernier, soit 12 fr. net, par action. Une somme de 1000 fr. est affectée à diverses œuvres de bienfaisance. Le chiffre d'affaires a atteint 122,331,700 fr. 14. Les dépôts se montent à 10,960,708 fr. 01.

Exposition cantonale d'aviculture

Pour la onzième fois depuis sa fondation, la Fédération fribourgeoise des sociétés d'aviculture avait, par l'entremise de sa section de Guin, organisé une exposition cantonale d'aviculture. Malgré la saison peu propice, cette exposition a eu un plein succès; celui-ci revient en tout premier lieu aux membres de la société de Guin qui n'ont ménagé ni leur temps ni leurs peines pour en assurer la parfaite organisation. Il est juste d'ajouter aussi que, grâce à la bienveillance de la direction de la cidrerie de Guin, cette exposition a pu être installée dans de vastes locaux fermés mis obligamment à disposition. Du reste, les ménagères du district de la Singine ont été des premières à comprendre la source de revenus que peuvent procurer à la ferme la basse-cour. Il existe déjà dans ce district quatre sociétés en pleine activité, soit celles de Guin, Bœsingen, Flamatt et Saint-Antoine.

L'exposition comptait 451 sujets de volaille, 448 lapins et 226 pigeons. Ces chiffres prouvent par eux-mêmes l'importance qu'a revêtu cette exposition et le travail fourni par les éleveurs du canton. Sa visite a également permis de constater les sérieux progrès qui ont déjà été réalisés dans l'élevage de la volaille et de sa production.

Il importe cependant, comme le disait M. le conseiller d'Etat Savoy dans la lettre qu'il a adressée au Comité d'organisation, que cet effort soit poursuivi avec vigueur et persévérance, car nous importons encore trop de volaille et cela parce que nous n'en produisons pas assez de qualité. De même il est de toute nécessité qu'en ces temps de crise l'éleveur ne

garde que des volailles de rapport et que, avec le moins de frais possible il en obtienne le maximum de rendement.

Au dîner de la journée officielle, qui a eu lieu dimanche et auquel assistaient les délégués de toutes les sociétés du canton ainsi que les autorités, des discours furent prononcés par M. Kessler, président de la Société organisatrice; M. Barbey, président de la Fédération cantonale; M. Béat Collaud, chef de service du département de l'agriculture; M. le conseiller national Boshung, délégué de l'Union des paysans fribourgeois; M. Bærswyl, préfet; M. le député Brugger, conseiller communal, et M. Bertschi, instituteur à Flamatt, membre du Comité central de la Société ornithologique suisse.

L'affluence des visiteurs à l'exposition fut très grande, notamment dans la journée de dimanche. Samedi après-midi, elle reçut la visite des élèves de l'Ecole ménagère agricole de Sainte-Agnès.

Journée de ski du bataillon 14

On nous écrit : La première journée de ski du bataillon 14, qui a eu lieu dimanche, près de Bulle, a réuni le beau chiffre de 22 skieurs (7 officiers, 6 sous-officiers et 9 soldats). En outre, le cours de ski de la Société des sous-officiers de la Gruyère s'était joint à ces derniers. Son directeur, le caporal Millasson, a bien voulu faire profiter de son excellent enseignement technique tous les participants, tandis que M. le major Schwaar, officier de ski du régiment 7, développait la nouvelle méthode suisse unifiée de l'enseignement du ski.

Chacun s'appliqua aux exercices pratiques pendant que l'officier de ski du bataillon 14 complétait la formation des deux patrouilles qui défendront leur unité au prochain concours de la 2^{me} division au Lac-Noir.

M. le major Python, commandant du bataillon 14, a bien voulu encourager les skieurs par sa présence.

Et maintenant, skieurs du bataillon 14, qui formez un noyau, encouragez et entraînez vos camarades à se perfectionner dans le beau sport du ski; c'est là votre devoir.

Union timbrologique fribourgeoise

L'Union timbrologique fribourgeoise, présidée par M. Henri Broillet, artiste-peintre, conservateur du Musée historique et artistique et du médailler cantonal, a eu dimanche son assemblée générale à Fribourg, à son local du café Saint-Pierre. L'assemblée a confirmé le comité et arrêté les premières dispositions en vue de l'assemblée générale des philatélistes suisses qui aura lieu à Fribourg, les 17 et 18 juin.

Après l'assemblée, les philatélistes ont eu un banquet au Continental, où ils furent admirablement traités par M. Heinemann. Le dîner fut animé par de nombreux toasts, pleins de cordialité et de bonne humeur.

Calendrier

Mercredi 1^{er} février

Saint IGNACE, évêque martyr

Saint Ignace, évêque d'Antioche, disciple de saint Jean l'Évangéliste, fut condamné aux bêtes pendant la persécution de Trajan; exposé aux lions, il fut broyé sous leurs dents, en 110.

Skieurs fribourgeois

Quelques Fribourgeois ont participé dimanche aux concours de ski à Goldwil-sur-Thoune. Voici quelques résultats de ce concours :

1. Steigmann, Thoune, 54 m. 21 sec.; 2. Gammann, Adelboden, 54 m. 50 s.; 3. Springer, Adelboden, 55 m. 32 s.; 4. Scheidegger, Adelboden, 55 m. 36 s.; 5. Gumann, Adelboden, 56 m. 17 s.; 6. Krall, Berne, 56 m. 18 s.; 12. Mauroux, Fribourg, 58 m. 37 s.; 16. Macheret, Fribourg, 59 m. 12 s.

Il y avait 100 concurrents. Dans la course des vétérans : 1. Bada Hefti, Fribourg, 1 h. 4 m. 45 sec.; 2. Vaucher, Berne, 1 h. 5 m. 41 sec.

Chute dans une grange

Hier matin lundi, à Magedens, M. Léon Chassot, domestique chez MM. Pittet, frères, entrepreneurs, a fait une chute de sept mètres dans une grange. M. le docteur Mændly, appelé à donner ses soins au blessé, l'a conduit à l'hôpital cantonal où on a constaté une fracture de la jambe droite. On craint également une fracture du crâne.

Un bras brisé

Dimanche après-midi, à Fribourg, M^{lle} Dora Simmen a fait une chute dans une maison du Varis et s'est brisé le bras droit.

SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

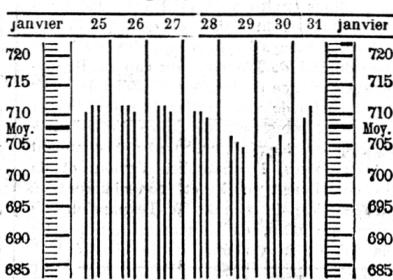
« Mutuelle ». — Ce soir, à 8 h. 1/2, répétition, à l'Orphelinat, pour concert de dimanche prochain, au Capitole.

Société fédérale de gymnastique : Fribourg-Ancienne. — Les membres honoraires, libérés et passifs, sont cordialement invités à la soirée-choucroute qui aura lieu samedi, 4 février, à 8 h. 1/2, à la Brasserie viennoise. Prière de s'inscrire jusqu'à jeudi, 2 février, à la Viennoise.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

31 janvier

BAROMÈTRE



THERMOMÈTRE

janvier	25	26	27	28	29	30	31	janvier
7 h. m.	-10	-12	-13	-1	-3	-2	4	7 h. m.
11 h. m.	-9	-9	-10	-1	-3	2	5	11 h. m.
7 h. s.	-10	-8	-7	-1	0	3		7 h. s.

IMPRIMERIE SAINT-PAUL, FRIBOURG

Règlements — Faire-part — Cartes de visite.

RADIO

Mercredi, 1^{er} février

Radio-Suisse romande

12 h. 40 (de Lausanne), gram-concert. 13 h. 40, informations financières. 15 h. 30, Quintette Radio-Suisse romande. 16 h. 30 (de Lausanne), musique de jazz, par disques. 18 h. (de Genève), heure des enfants. 19 h. (de Lausanne), radio-chronique. 19 h. 20 (de Genève), « Les travaux de la Société des nations ». 19 h. 30 (de Lausanne), « Fumures de printemps », par M. Boulenaz. 20 h. (de Genève), « En conversation avec la lune », intermède de M. Tanner, interprété par les acteurs de Radio-Théâtre. 20 h. 35 (de Genève), concert de gala par l'Orchestre symphonique de Paris, sous la direction de M. Pierre Monteux. Soliste : M. François Lang, pianiste.

Radio-Suisse allemande

12 h. 40 et 15 h. 30, gram-concert. 19 h. 50 (de Zurich), soirée de musique suisse. 21 h. 40, musique de jazz ancienne et moderne, par l'Orchestre Radio-Suisse allemande.

Stations étrangères

Munich, 20 h. 30, concert d'orchestre. Hambourg, 20 h., concert militaire. Stuttgart, 20 h., concert symphonique. Heilsberg, 21 h. 15, grand concert militaire. Vienne, 15 h. 20, concert de piano. 19 h. 40, mélodies viennoises. Radio-Paris, 22 h., concert Lamoureux. Strasbourg, 21 h. 30, concert retransmis de Lille. Ostrava, 18 h. 25, récital de violon.

La radio au service de la police

Il vient d'être institué au ministère français de l'Intérieur, direction de la sûreté générale, un réseau radio-police international. Cet organisme sera chargé du contrôle des émissions de radio-diffusion françaises et des postes privés, des recherches et poursuites des détenteurs de postes clandestins, de la transmission des messages de police criminelle.

La station principale sera installée au ministère de l'Intérieur et les stations régionales dans les locaux de police.

Secrétaire de la rédaction : Armand Spicher

CAPITOLE

Ce soir, à 20 h. 30
Un grand film policier entièrement parlé allemand.

Der HEXER

d'après le roman d'Edgar Wallace.
Téléph. 1300

A VENDRE

7 moules de bois et 1200 fagots refendus, situés sur la route. 10412
S'adresser à CHASSOT Pierre, Vuaty.

A louer

un grand magasin ou fabrique. Entrée : 25 juillet ou avant.
S'adresser sous chiffres

STENO-

DACTYLO

trouverait emploi accessoire.

Faire offres par écrit sous chiffres P 40111 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande

jeune homme de confiance et intelligent, pour les commissions et aider au magasin. 10415
S'adresser au magasin Galmès, primeurs, avenue de la Gare, 5, Fribourg.

ON DEMANDE

une bonne

SOMMELIÈRE

connaissant bien le service. Entrée tout de suite
S'adresser à l'hôtel BELLEVUE, Broc. 1158 P 40109 F, à Publicitas, Fribourg.

†

Madame veuve Ida Pittet-Savary, aux Colombettes;

Monsieur et Madame Pittet-Magne et leur famille, à Vuadens;

Monsieur et Madame Fernand Pittet-Giller, à Yverdon;

Monsieur et Madame Charles Guisolan-Pittet et leur famille, à Noréaz;

Mesdemoiselles Adèle, Angèle et Lucie Pittet;

Monsieur Robert Pittet, aux Colombettes;

Monsieur Louis Menoud, à Cossonay, ainsi que leur très nombreuse parenté, font part de la perte douloureuse qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Philippe PITTET

laitier

leur cher époux, père, grand-père, frère, oncle et parent, pieusement décédé le 30 janvier, à l'âge de 72 ans, muni des sacrements de l'Eglise.

L'enterrement aura lieu à Vuadens, le 1^{er} février, à 10 heures.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part.

Profondément touchés des marques de sympathie reçues dans leur douloureuse épreuve, Madame veuve Gottfried Zimmermann et ses enfants, à Broc, remercient sincèrement M. le Prieur et M. le Vicaire, les sociétés « La Lyre » et l'« Harmonie », la Société des cafetiers, la brasserie du Cardinal et toutes les nombreuses personnes qui ont pris part à leur grand deuil. Ils prient les amis et connaissances involontairement oubliés dans les faire part de bien vouloir les excuser.

Madame veuve Pierre Zahn, ses enfants et les familles parentes remercient très sincèrement la Direction et le personnel des compagnies du Fribourg-Morat, des Tramways, des Chemins de fer fédéraux, du Berne-Neuchâtel, les amis et connaissances, qui ont pris part au grand deuil qui vient de les frapper si douloureusement.

TRANSPORTS FUNÈBRES

A. MURITH S. A.

FRIBOURG

Cercueils - Couronnes - Automobiles funéraires

BIENTOT

au

ROYAL



PARIS-MEDITERRANEE

19 Feuilleton de LA LIBERTÉ

Du feu sous les cendres

par Andrée VERTIOL.

Yveline se plongeait dans d'amères réflexions. Y avait-il une femme plus éprouvée qu'elle, plus isolée ?

Sa petite fille à peine entrevue, ravie par la mort, tante Madeleine partie l'an dernier... Enfin lui, cet ami loyal, ce mari intelligent et bon, emporté en quelques heures.

« Il ne me reste plus que mon enfant à aimer, songea-t-elle... Et Rosario pour me chérir. »

Avant, était-ce beaucoup mieux ? Certes, elle possédait un foyer correct... d'apparence heureuse... mais au fond, sans véritable union.

Et, dans le cerveau surexcité de la jeune femme, une clarté chassant soudain les brumes volontairement entassées, elle s'avoua :

Tout cela par sa faute, parce que dès le premier moment, elle l'avait voulu, ainsi, oui par sa faute... ou plutôt par celle de ce fatal amour, impossible à déraciner de son cœur !

Quelle malédiction ! Par avance, il avait terni tout bonheur mettant comme un voile entre eux deux !... Terrible épreuve !... Si encore elle avait été la seule victime.

Une voix intime précisait en elle que la victime vraiment innocente était Jean Forgès.

Venu vers elle en toute sincérité, il avait bientôt senti ce qu'il y avait de factice dans son attitude, compris qu'entre son cœur et le sien se dressait un obstacle infranchissable... Il

n'avait rien demandé, mais il souffrait de ne pouvoir l'estimer parce qu'elle l'avait trompé.

Mais non, pourtant, cela ne pouvait s'appeler tromper... Elle s'était toujours montrée une épouse, une mère irréprochable, une de ces femmes dont même dans une petite ville médisante on ne peut attaquer la réputation. N'avait-elle pas secondé son mari de son mieux, entouré sa vie de confort et de soins ?

Ne s'était-elle pas montrée, jusqu'à la fin, délicate et généreuse ?... Sans son aide, Jean aurait-il pu organiser sa clinique ainsi qu'il l'avait rêvé ?

Et poursuivant son plaidoyer :

Sans doute, il eût été plus strictement loyal de rester libre. Elle avait eu tort de faire ce mariage inspiré par les conseils de son orgueil exaspéré, de se marier sans amour, pour donner le change, afin de ne pas être plainte, de ne pas avoir l'air d'une « laissée pour compte » comme on n'aurait pas manqué de dire à Saint-Chamand.

Aucun sentiment élevé n'avait dicté sa décision.

Où, mais cette faute accomplie, que pouvait-elle contre l'irrévocable... sinon, espérer que dans cette union elle trouverait l'oubli ?

De nouveau, la voix impitoyable s'éleva.

L'avait-elle cherché, l'oubli ?... Ne devait-elle pas davantage lutter contre ce sentiment dont l'opiniâtreté de son caractère aurait pu triompher au lieu de ressasser sans cesse ses griefs contre Etienne et Marie-Fleur, de haïr celle-ci, de maudire l'autre !... Le maudire et l'aimer encore, hélas !... De continuer à penser toujours à lui ; de se complaire ainsi qu'elle le faisait dans sa fidélité blâmable, en un mot, de jeter sur le feu de son amour secret, non l'eau puri-

ficatrice qui l'aurait éteint, mais les cendres qui le conservaient.

Pourtant elle n'avait pas recherché la présence d'Etienne et toujours, dans les relations les plus courantes de la vie, elle avait évité de lui écrire.

Mais, beau mérite ! Ne le savait-elle pas retenu par les liens les plus doux, vraiment tout à une autre... Ne plus penser à lui, c'était là ce qu'elle devait faire. Ah ! si elle avait mis une meilleure volonté à s'attacher à Jean, à se consacrer entièrement à son enfant... si surtout, ouvrant son cœur à Dieu, elle avait reconnu sa faute et crié sa peine, la grâce l'aurait aidée... Sans Celui dont elle avait voulu s'affranchir, que pouvait-on ? Pas plus envers le divin Maître qu'envers le mari, auquel elle avait juré d'appartenir toute, elle ne s'était montrée loyale. Certaines réticences sont de lourds mensonges...

Et maintenant, le remords l'accablait... Cette impression de paix, d'allègement ressentie un instant, quel leurre !... Pour la mettre en fuite, il suffisait de se souvenir.

En ce moment, avec une précision effrayante, elle se rappelait certaines remarques de son mari, certaines phrases pleines d'allusions amères. Jean était trop intelligent, trop observateur, pour ne pas avoir deviné qu'il y avait entre eux plus qu'un malentendu... un mystère douloureux dont, par délicatesse, il s'efforçait de ne jamais parler.

Etait-ce là qu'il fallait chercher la cause de son désenchantement, de la tristesse subite de cet homme auquel tout avait semblé sourire ? Yveline frémit d'épouvante.

Avec quelle sérénité il avait accepté la mort !

Cette piqure, s'il avait tenu un peu plus à la vie, lui, le savant averti, ne s'en serait-il pas préoccupé tout de suite, alors que le mal pouvait être enrayé ?

Ah ! qu'allait-elle chercher là encore ?...

Non, pas cet autre remords, grand Dieu !

Mais Jean était bien trop grand chrétien, trop tendre père pour n'avoir pas tenté tout ce que sa conscience lui imposait... N'avait-il pas lui-même essayé l'amputation du doigt, puis de la main... n'avait-il pas, pour guérir, enduré un véritable martyre... Non ! Non ! Il ne pouvait pas les quitter.

Seulement, il s'était résigné plus facilement que s'il avait été très heureux.

Un instant, pourtant, en embrassant son fils, il semblait regretter la vie.

Pour elle, Yveline, il était demeuré froid, comme réticent... voulant parler et n'en ayant pas le courage.

Elle se demandait encore s'il l'avait jamais aimée... Peut-être dans les premiers temps de leur union...

Alors il vantait son bonheur, il la disait mieux que jolie, pleine d'agrément, de distinction, si intelligente et tellement précieuse... Puis, bien vite, il s'était montré étonné, gêné par moment, ou bien animé d'un certain courroux, mais, le plus souvent, il enfonçait dans un silence voulu sa rancune douloureuse.

Non ! jamais il ne lui avait demandé d'explications, car elle s'y serait toujours dérobée, il le devinait bien... seulement dans ses yeux elle avait vu lire de la réprobation... quelque chose qui voulait dire : « Vous avez mis entre nous un abîme moral presque aussi offensant qu'une faute... Vous êtes celle qui, mentalement, a sans cesse péché contre la foi jurée. »



Fumeurs!
Votre calcul
est-il exact?

0,85 gr. de tabac = 1 cigarette courante à 50 cts les 20

1,25 gr. de tabac = 1 cigarette «Ronde» à 60 cts les 20 (au lieu de 70 cts)

Essayez vous-même combien la «Ronde» dure plus longtemps qu'une cigarette ordinaire à 50 cts et avec cela, quelle supériorité d'arôme!

Des milliers de fumeurs ont reconnu ses avantages!

A. BATSHARI S.A., BERNE



Le créateur de
"MARIUS" Raimu

Dans l'œuvre
étincelante
de **Marcel Pagnol** **"Fanny"**

Bientôt au
CAPITOLE

La location
est ouverte

5% Banque d'Escompte Suisse 1927

Emprunt Union Financière de Genève)

Les porteurs d'obligations 5 % Banque d'Escompte Suisse 1927 (Emprunt Union Financière de Genève) sont informés que le No 11 est payable à partir du 1er février 1933, à raison de Fr. 25.— sous déduction de l'impôt de 2 %, soit à Fr. 24.50 net, à la

BANQUE D'ESCOMPTE SUISSE, A GENEVE ainsi qu'auprès de ses sièges et succursales, à Bâle, Lausanne, Leysin, Neuchâtel, Vevey, Villars-Ollon, Zurich, et en outre :

à la Société de Banque Suisse, à Bâle
à la Banque cantonale de Berne, à Berne.
chez MM. Weck, Aeby et Cie, à Fribourg.
chez MM. de Roguin et Cie, à Lausanne,
au Crédit Suisse, à Zurich.

Imprimerie St-Paul, Fribourg Grand atelier de reliure

Les derniers jours de notre LIQUIDATION PARTIELLE le plus grand événement de la saison

PANTALONS milaine p. hommes	8.70	DRAPS de lit double fil, 180/240	2.90
PANTALONS milaine pour hommes, doublés	9.70	DRAPS de lit double fil, blancs, 170/240	3.85
PANTALONS pour hommes, coton solide, doublés	4.80	DRAPS de lit double fil, blancs, 170/240, avec superbe broderie et jours	5.50
PANTALONS en drap avec revers et poche revolver	9.90	LINGES DE TOILETTE nid d'abeilles, 40/85, la pièce	-30
ENFOURRAGES, 1 ^{er} bazin, avec long coussin			5.75
CHEMISES pour hommes en bon coutil molletonné	2.60	MAILLOTS MILITAIRES	3.45
CHEMISES pour hommes, en bon coutil mollet., superbes dessins	2.90	ENFOURRAGES, indienne croisée, 150/175, avec long coussin	6.90
CHEMISES avec 2 cols, jolis dessins	3.50	LINGES DE CUISINE les 12 pièces	2.95
LINGES DE CUISINE mi-fil extra, confectionnés	-45		

Milaine extra lourde pour pantalons et complets, le mètre 5.90

Les marchandises d'hiver, comme pullovers, gilets, caleçons, camisoles, couvertures de laine, etc., au prix de revient. Prompts envois contre remboursement

Ne négligez pas de venir tous
chez

Lévy & Cie

94, PONT ZÄHRINGEN

94, PONT ZÄHRINGEN



COMME UN SERREMENT A LA POITRINE...

...La respiration est haletante, difficile, le malade suffoque, toussé d'une voix sèche, puis est oppressé et ressent une vive chaleur à la poitrine.

Ce sont là les symptômes de la bronchite à la période aiguë, tristes conséquences d'un rhume que vous avez négligé, d'une toux que vous n'avez pas soignée.

Méfiez-vous donc de la toux, soignez-la dès le premier accès, ne lui laissez pas prendre prise sur votre organisme. Dès que vous toussiez ayez recours aux

PASTILLES et au SIROP RIZA

remède incomparable pour calmer la toux, faire disparaître l'oppression, faciliter l'expectoration. L'extrême volatilité des principes antiseptiques qui entrent dans leur composition, leur permet de pénétrer jusqu'aux plus intimes ramifications des bronches, les protègent ainsi contre l'action néfaste des infections microbiennes.

Grâce aux PASTILLES et au SIROP RIZA, on évite la transformation des accès aigus en maladies chroniques et leur emploi a permis dans bien des cas des guérisons inespérées.

PRIX : Pastilles RIZA, la boîte : Fr. 1.25
Sirop RIZA, le flacon : Fr. 3.50
P 713-5 X En vente dans toutes les pharmacies

Gros : PHARMACIE PRINCIPALE, GENÈVE



ON DEMANDE

à louer une propriété de 20 à 30 poses, si possible près d'une laiterie. S'adresser sous chiffres P 40108 F, à Publicitas, Fribourg.

LOCATION

de
Machines à écrire
Papeterie
J. LABASTROU
54, rue de Lausanne
FRIBOURG

LUNETTES

et pince-nez nickel, belle qualité, à Fr. 2.50, jusqu'à épuisement du stock, au magasin DALER frères, route Neuve, derrière le grand café Continental. Encore divers articles d'optique à très bas prix.

A LOUER

pour le 25 juillet 1933, dans villa, bel appartement de 4 chambres, ch. de bonne, balcon, dépendances, confort. Situation tranquille et ensoleillée. Prix modéré. 40077 S'adresser : Avenue de Rome, No 11, au 1^{er} ét.

A LOUER

BEL APPARTEMENT de 3 chambres et cuisine, tout confort, plein centre. 15-9 S'adresser à l'agence immobilière A. Frossard, Fribourg.

Jazz-band et clarinette

à vendre à très bas prix, faute d'emploi, état neuf. S'adr. sous P 40-101 F, à Publicitas, Fribourg.

Cognac et Rhum

de qualité et bon marché 77-1
MAISON JOS. BASERBA, FRIBOURG

ENCHÈRES PUBLIQUES

Pour cause de fin de bail, le soussigné vendra aux enchères publiques, le jeudi, 2 février, dès 1 heure, à son domicile, à Grandsvaz : 40078

Bétail : 5 vaches sachant travailler, dont une prête, 4 génisses de 2 à 1 an.
Chédail : 4 chars, dont 2 à pont, caisse à purin, faucheuses, etc.

Terme de paiement.

L'exposant : Eloi Maradan.

Oranges Paterno

sanguines extra 87-6

au très bas prix de Fr. 0.75 le kg. aux magasins GALMÉS FRÈRES, premiers avenue de la Gare, 5, rue de Lausanne, 57

Auberge de Cournillens

DIMANCHE, 5 février 1933

Matinée à 15 h. Soirée à 20 h.

Grandes représentations théâtrales

organisées par l'U. R. T. C. section d'Estavayer-le-Lac

„Les Boissanssoif“

scènes de mœurs en 3 actes
de M. Thurler L., docteur, à Estavayer

1^{er} acte : On offre à Luc le mandat de député.

2^{me} acte : On épilogue sur le sermon de dimanche.

3^{me} acte : Le drame à l'auberge.

La séance se terminera par une jolie comédie villageoise.

Prix des places : Fr. 1.—, 1.50 et places réservées à Fr. 2.—. 92-13

CINEMA ROYAL

Dès ce soir, la grande comédie

PARAMOUNT

MONSIEUR ALBERT

avec

NOEL-NOEL BARON FILS

BETTY STOCKFELD

TARIF REDUIT

Tél. 7.14

COKE RUHR

première qualité
au meilleur prix du jour

Livraisons soignées. — Se recommande

Vve M. DURIAUX

Bureaux : rue Grimoux, 2. — Téléphone 3.10
FRIBOURG

C'est dans la viande que réside la qualité de nos spécialités de Payerne : saucissons, saucisses aux choux, au foie ou à rôti, jambonneaux pour cuire dans le légume. Il faut avoir essayé nos produits pour pouvoir les juger.

Essayez aussi nos côtelettes de porc, fraîches ou fumées (Rippli), ainsi que notre rôti de porc. 233-7

Grande Charcuterie Payernoise S.A.

Succursale de FRIBOURG

(Joseph Godel, gérant), boulevard de Pérolles, 8. Téléphone 14.60.

IL VAUT LA PEINE DE SE DÉRANGER pour une TELLE QUALITÉ !

On demande

une jeune fille de 16 à 18 ans, pour aider au ménage et aider à la campagne. Entrée tout de suite ou à convenir. S'adresser sous chiffres P 10414 F, à Publicitas, Fribourg.

Belles chambres à coucher modernes, en noyer poli, à bas prix 2-7

chez Fr. Bopp, ameublements, rue du Tir, 8, Fribourg. Tél. 7.63.

Servante

est demandée, pour la campagne, 15-12 S'adresser à A. Frossard, agence immobilière, Fribourg.

Achèterait

IMMEUBLE pour Fr. 10,000.— S'adresser sous chiffres P 40113 F, à Publicitas, Fribourg.

CAMION

3 TONNES

« Luneta », occasion unique, état parfait, pont de 4 mètres sur 2, jumelé, moteur neuf, à enlever tout de suite, faute d'emploi. Affaire de toute confiance. LAVANCHY, Maupas 48, Lausanne. Téléphone 27.357; appartement 2675, Fribourg.

Beau magasin

7-6 m., à louer, dans rue principale, grande vitrine. Cave de mêmes dimensions, libre à volonté. S'adresser à A. Frossard, agence immobilière, Fribourg. 15-11

Homme demande place de

Domestique

Entrée tout de suite. S'adresser sous chiffres P 40113 F, à Publicitas, Fribourg.

On demande

A LOUER

petit magasin ou autre local pouvant servir à ce but. Basse ville ne serait pas exclue. Offres sous chiffres P 10416 F, à Publicitas, Fribourg.

Chemin de fer fédéraux

TRAIN SPÉCIAL

à prix réduits pour

Lac Léman, Genève

Dimanche, 5 février 1933
Extrait de l'horaire :

8.27	dép.	Fribourg	arr.	20.42
9.29	arr.	Lausanne	dép.	19.10
10.32	arr.	Genève=C.	dép.	18.10
10.00	arr.	Vevey	dép.	18.48
10.13	arr.	Montreux	dép.	18.38

Prix des billets aller et retour au départ de Fribourg pour Lausanne Genève Vevey Montreux

1 ^{re} III ^{cl}	2 ^{de} III ^{cl}	3 ^e III ^{cl}	4 ^e III ^{cl}	5 ^e III ^{cl}	6 ^e III ^{cl}	7 ^e III ^{cl}	8 ^e III ^{cl}	9 ^e III ^{cl}	10 ^e III ^{cl}	11 ^e III ^{cl}	12 ^e III ^{cl}
a)	6.20	4.30	11.70	8.15	8.—	5.55	8.55	5.95			
b)	7.70	5.30	14.25	9.90	9.70	6.70	10.30	7.15			

a) Aller et retour par train spécial.
b) Aller le samedi, retour par train spécial.

Les billets spéciaux peuvent être obtenus à l'avance aux guichets des gares de départ. Ce train spécial sera mis en marche par n'importe quel temps. — Pour plus de détails, voir les affiches dans les gares, etc.

Appartement

de 4 pièces pour logement et bureau est demandé en rue de Lausanne, Romont, Tivoli ou avenue de la Gare. 40097 Ecrire à CASE POSTALE No 44, Fribourg.

A LOUER

un logement de 2-3 chambres et dépendances, chez F. Schafer, à Marly-le-Grand. 40112

18 poses

terrain extra, charge 18 têtes de bétail, bons bâtiments, monte-charge; mécanique à battre. Fr. 11.500.— comptant. S'adresser à A. Frossard, agence immobilière, Fribourg. 15-10

La vie à bon marché

un excellent et abondant

REPAS DU JOUR

potage, viande, 2 légumes ou
vin, viande, 2 légumes ou
viande, 2 légumes, dessert ou
viande, 2 légumes, café

REPAS EXPRESS

20 cent. Potage du jour
60 cent. Spaghettis milanaise
80 cent. Saucisse au foie avec salade aux pommes de terre
85 cent. une choucroute garnie
1 franc riz bolonais
1 franc Goulausch hongrois avec riz
1 fr. 20 un bon plat de charcuterie

Pension complète Fr. 3.80
Cuisine saine et soignée

Restaurant Hôtel Suisse
FRIBOURG
Se recommande :
Ch. Casaspro.

LIQUIDATION PARTIELLE

SNOW-BOOTS en solde

p. messieurs, avec étoffe	Fr. 5.90
p. messieurs, en caoutchouc	7.90
p. dames, en caoutchouc	4.90
p. dames No 35-36 liquidés	1.95
pour fillettes et garçonnets	4.90

KURTH

FRIBOURG
51, r. de Lausanne

ACTUELLEMENT EXPOSITION de BLANC

EN SUPPLÉMENT A NOTRE CATALOGUE
NOUS OFFRONS AU RAYON D'ARTICLES DE MÉNAGE

TASSES et SOUCOUPES



Porcelaine blanche, double « Langenthal » 0.40
 Porcelaine décor fleurs, à café 0.45
 Porcelaine filet or ou décorée 0.50
 Porcelaine, décor enfants 0.95
 Faïence blanche, grand mod. 0.65
 Faïence décorée, grand mod. 0.95

SALADIERS

forme ovale, faïence blanche, 18 21 22 cm. festons -75 -85 1.-
 ronds, festons, faïence blanche, qualité lourde, 20 23 28 cm. 1.- 1.45 1.95
 carrés, faïence blanche festonnée, 15 17 cm. -90 1.-
 Porcelaine décorée, 19 cm. 0.65
 Saladiers carrés, porcelaine blanche, 23 cm. 1.40

FAIENCE

Plats à tarte, blanc, 22 cm. 0.40
 Plats à kâke, faïence filet or 1.75
 Plats à gâteau, décorés 1.95
 Coupes sur pied, blanches, 21 cm. 0.45
 Saucières décorées, 22 cm. 0.50
 Raviers décorés, long. 26 cm. 0.40
 Suspensions, avec chaîne 1.95



Garniture 2 pièces, pot et cuvette faïence décorée 4.75
 Garniture décorée, 4 pièces 7.50
 Garniture décorée, 5 pièces 9.75
 Toilette filet or, 5 pièces 11.50
 Toilette, 5 pièces, faïence blanche 9.50
 Toilette, 5 pièces, faïence décorée 12.90
 Garniture lavabo, grand modèle filet or ou décor filet 16.90

TASSES seules
 Faïence blanche, forme toulouse 0.25 0.30
 Faïence décorée, grand modèle 0.35
 Porcelaine double, cylindrique décorée ou filet or 0.40
 Porcelaine filet or, forme boule 0.45
 Bols faïence blanche, 18 cm. 0.20
 Bols faïence décorée, 14 cm. 0.40

POTS à lait porcelaine

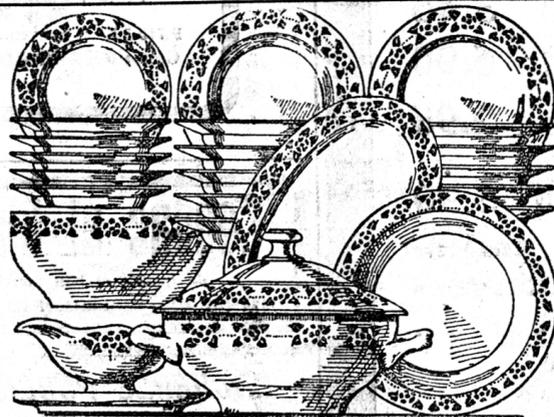
Porcelaine décorée cont. 1/2 l., la pièce 0.90
 Porcelaine blanche 1 1/2 l. 2 l. 1.45 1.75
 Porcelaine décorée, 2 l. 2.75



SERVICE de TABLE

Superbe dîner p^r 6 personnes porcelaine festonnée filet or ou décoré
 Le service de 23 pièces

27.50



SERVICE de TABLE

Dîner porcelaine de « Langenthal » uni, filet or service pour 6 personnes
 Le service de 23 pièces

29.50

Garniture de cuisine

faïence décorée inscription française différents décors
 La garniture de 14 pièces

13.90



Garniture de cuisine

porcelaine décorée très jolie garniture décor carreaux bleus
 La garniture de 16 pièces

19.50

SERVICES A DÉJEUNER

Tête-à-tête, porcelaine décorée, 5 pièces 2.95
 Service à café, porcelaine décorée, 9 pièces 4.95
 Déjeuner porcelaine, beau décor Le service de 9 pièces 8.50
 Déjeuner de 16 pièces porcelaine décor fleurs. Le service 13.50
 Déjeuner p^r 6 pers., belle porcelaine décor guirlandes. Les 16 pièces 14.90
 Déjeuner porcelaine, beau décor. Le service de 16 pièces 16.50



SERVICES A THÉ

Service en porcelaine joli décor fleurs Le service de 9 pièces 8.50
 Porcelaine filet or Le service de 9 pièces 6.80
 Service à thé porcelaine filet or Le service de 15 pièces 9.90
 Déjeuner filet or, porcelaine 9 pièces, le service p. 6 pers. 7.90
 Déjeuner de 15 pers., filet or porcelaine. Le service 10.90

Pièces séparées pour services, filet or

Tasses et sous-tasses, f. cylindrique 0.65
 Assiettes à dessert, unies ou festons 0.50
 Cafetières ou théières 1.95
 Pots à lait, 1 litre 1.45
 pots à crème, la pièce 0.50
 pots à lait 1/2 l. 0.90
 pots à lait 3/4 l. 1.-
 sucriers, bonne grandeur 0.95

Assiettes faïence



faïence blanche, festons, dessert 0.40
 faïence blanche, plate ou creuse 0.55
 faïence décors roses, plate ou creuse 0.60
 Sous-tasses, faïence blanche, 15 cm. 0.10
 Assiettes à dessert, porcelaine décorée 0.35

PLATS

ovales, plats, faïence blanche 24 26 29 32 34 37 40
 -70 -90 1.20 1.75 1.95 2.20 2.75
 Plats ronds, mi-creux, blancs 28 cm. 0.95
 ronds, creux, faïence blanche, 23 cm. 0.75
 ronds, plats, faïence blanche, 30 cm. 0.65
 ovales, porcelaine, filet or, 28 cm. 1.65

PORCELAINE

Plats à gâteau, bord ajouré, 26 cm. 1.90
 Corbeille ovale, filet or, 31 cm. 1.75
 Saucière blanche, feston 1.40
 Saucière, filet or, grand mod. 2.90
FAIENCE
 Théière, terre anglaise, boule 1.95
 Boîte à oignons ou torchons 1.75
 Garniture savon, sable, soude, d'une pièce 5.-



Série 6 saladiers, faïence blanche 8-19 cm. 1.95
 Série 3 saladiers, faïence décorée 18-21 cm. 1.95
 Série 5 pièces, qualité lourde 2.75
 Série 3 pièces, porcelaine festons, blanc 19-23 cm. 1.95
 Série 3 saladiers, festons porcelaine décorée 19-23 cm. 2.95
 Série 5 saladiers, porcelaine décorée 19-25 cm. 4.90
 Service à crème, porcelaine, filet or ou décorée Le service de 7 pièces 2.95

GRANDS MAGASINS DE NOUVEAUTÉS

AUX TROIS TOURS

RUE DE ROMONT - FRIBOURG